



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

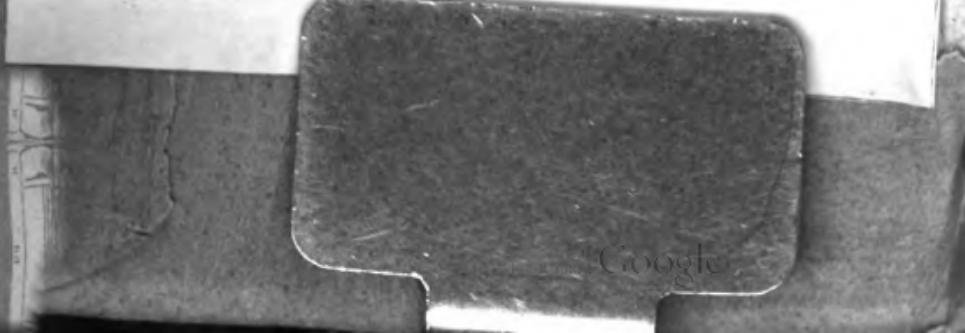
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Library of the University of Michigan
The Coyl Collection.

Miss Jean L. Coyl
of Detroit

in memory of her brother
Col. William Henry Coyl
1894.



1715
Fenris

३५



JOURNAL
HISTORIQUE
DU VOYAGE
DE L'AMBASSADEUR
DE PERSE
EN FRANCE.

Février 1715.

Février. 2^e Partie.



A PARIS,
Chez D. JOLLET, & J. LAMESLE,
au bout du Pont Saint Michel,
au Livre Royal.

M D C C X V.

AVEC PRIVILEGE DU R

840.6

M558

1715

Feb.

21200A MARCH 20

840.6

1715

Feb.

21200A MARCH 20



JOURNAL
HISTORIQUE
DU VOYAGE
DE L'AMBASSADEUR
DE PERSE
EN FRANCE.

E vous entendez, Messieurs, raisonner tous les jours sur les motifs qui peuvent avoir porté le Roy de Perse à envoyer un Ambassadeur au ROY. C'est
A ij

4 JOURNAL
une chose si rare qu'on n'en
trouve presque point d'exem-
ples dans l'Histoire de cette
Monarchie. Enfin toutes vos
conversations roulent sur les
honneurs qu'on luy fait, & sur
les presents qu'il apporte.

Quoysque toutes ces cir-
constances , dont nous n'a-
vons parlé jusqu'à présent
que par conjectures , semblent
nous occuper d'une façon ex-
traordinaire , & quoys que
nous en tirions de grandes
consequences de Commerce
& d'Union entre les Perses &
vous ; permettez-moy de vous

HISTORIQUE.

dire que j'en y vois rien de fait
que la nouveauté de l'Ambas-
sade.

Un pareil événement pour-
ra paroître plus merveilleux,
lorsqu'il y aura quelque pa-
rallelle à faire entre les autres
Rois de la terre & le nôtre ;
mais le prodige cesse, puisque
dans le fond cet hommage est
une espèce de dette dont il
semble que les Maîtres du
monde s'aquittent avec le
plus grand des Rois.

Je me garderois bien, Mes-
sieurs, d'approcher une main
profane de ce Modèle louye-

A iiij.

JOURNAL
rain de Grandeur & de Ma-
jesté , s'il n'estoit pas naturel
d'entendre les louanges des
Dieux dans la bouche des
hommes : & j'entreprendrois
peut-être , après tout le genre
humain , de le peindre tel
qu'il est à nos yeux , si mes ex-
pressions , quelques sortes qu'
elles puissent être , l'estoient
assez pour vous retracer l'idée
que vous avez de ses vertus.
En un mot , quelque vénéra-
tion , & quelque amour qui
conservent pour luy les siecles
les plus reculés , son regne est
si brillant , & si nécessaire , que

HISTORIQUE. 9

le plus grand malheur de ses
Peuples, est, qu'il ne puisse
être immortel, que dans la
mémoire des hommes.

Mais il me semble vous
voir, Messieurs, me reprocher
l'audace avec laquelle je vous
étais l'image de ces vertez.
Qu'avois-je de moins à dire?

Mercure, dites-vous, doit
garder plus de mesures; cet
auguste tableau ne doit
point avoir de place dans ses
ouvrages, & ce n'est que par
un excès d'indulgence, qu'on
luy permet d'en parler quel-
quefois, simplement en His-
torien.

A iiiij

LE YOUVENTUH

Je vous crois, & je m'étais avec humilité; mais je pensois même temps que la plus partie de ceux qui se mêlent de chanter ces louanges, devroient se faire avec la même humilité que moy.

L'Ambassadeur de Perse avoit donné lieu au discours que vous venez d'interrompre; mais je n'ay pas de ranconne : & je vous demande seulement en grace (si vous voulez entendre le récit de ses aventure) de me laisser reprendre l'article qui le concerne, après néanmoins vous

HISTORIQUE.

trois cent trente campes de
morts de l'Etat, presque de la
Perse, et neuf autres dans le
Le Roy de Perse, fils du
Sultan Soliman, petit-fils du
Grand Sephi, s'appelle Sultan
Ussain: Il est Souverain des
plus de douze Royaumes fort
vastes & tres-celebres dans
l'antiquité. Il ne prend que le
nom de Châ, qui veut dire
Roy, mais Roy par excellence.
Ses Sujets le croient le plus
magnifique, le plus puissant,
& le plus absolu Prince de tou-
te l'Asie.

Ils l'appellent aussi *Ahur*

LE JOURNAL

Pena ; qui veut dire l'Ombre du Monde ; où l'azile assuré de toutes les Nations. Il a environ trente huit ans, sa taille est noble & belle ; sa physionomie grande & majestueuse ; & son air le distingue de tous les grands Seigneurs de la Perse. Il est doux, affable, il aime les Etrangers, & leur fait du bien, & il est tellement ennemi de la cruauté, qu'il n'a fait encore mourir personne depuis qu'il régne. Il y a près de vingt cinq ans qu'il est sur le Trône.

Sa Cour est à peu près dans

HISTORIQUE. FF
le même état qu'elle étoit sous
le Règne de son pere : mais
comme malgré les relations
des gens qui ont voyagé
dans ce Royaume, il se peut
faire, qu'au deffaut d'un éve-
nement aussi extraordinaire
que celuy cy, peu de person-
nes ayent été curieuses de les
lire , j'ay cru, faisant natu-
rellement , & par la qualité
de mon employ , profession
d'être plagiaire , que vous ne
me blâmeriez pas de pillet
pour l'amour de vous quel-
ques unes des principales re-
marques de ces Voyageurs ; &

LE JOURNAL
de vous les donner comme
des choses nouvelles , sur la
foy des témoins que vous
avez à présent des veritez que
vous allez lire.

Le premier Pontife de Perse , qui est la première personne après le Roy , s'appelle Sadré Cassa , c'est à dire , le Pontife principal : il est le Chef spirituel de tout l'Empire ; mais il ne s'occupe qu'à Gouverner la conscience du Roy , & à régler la Cour & la Ville d'Hispahan selon les règles de l'Alcoran .

La seconde personne dans

HISTORIQUE. 13

le spirituel s'appelle , Sadr Elnan Alek , il fait dans tout le Royaume ce que le premier Pontife n'a fait que dans la Maisons du Roy , & dans le district d'Hispahan.

Le troisième Pontife de Perse se nomme Akond , c'est-à-dire , le Scavent par excellente , le Vicillard , ou le Venerable de la Loy Mahometane ; il connaît des causes des Pupilles , des Veuvées , des Contrats , & des autres matières Civiles . Il y a six Ministres d'Etat dans la Perse , que l'on appelle

le *Rohna Dolvet*, c'est à dire, les Colonnes qui soutiennent l'Empire : si vous êtes curieux d'apprendre quels sont leurs rangs & leur autorité, voyez Chardin , & un autre Livre qui a pour titre l'Etat présent de la Perse. Mais il y a auprès du Roy de Perse des gens revêtus de Charges , dont les emplois sont si extraordinaires que je vous prie de me permettre de vous en dire quelque chose ; par exemple.

Le *Monadgen-Bachi* , c'est-à-dire, le Grand Astrologue est toujours placé fort près du

HISTORIQUE. 15

Roy pour luy dire à chaque instant sa bonne ou sa mauvaife avanture ; ses predictions sont respectées comme des Oracles ; le Roy n'entreprend rien sans l'avoir consulté.

Le *Hakim-Bachi*, ou premier Medecin est toujours assis à costé du Roy quand il mange pour luy indiquer les viandes qui luy font nécessaires ; il est celuy de tous les Officiers de la Couronne qui a le plus de credit, d'honneur, & de profit ; mais sa Charge n'a pas lieu de faire envie, car on le rend responsable de la mort

LE JOURNAL
du Roy , & sa vie paye tou-
jours pour celle du Prince.

C'est une Mattrone du fond
du *Haram** qui applique le
Sceau du Roy sur toutes les
Requêtes. Il y a dans la Perse
un Ordre de gens qu'on ap-
pelle l'Ordre des *Sephi*, ils
estoient autrefois en grande
vénération ; mais ils sont
maintenant dans le dernier
mépris , parce qu'on les accu-
se de tchir des assemblées
nocturnes dont la pudeur
ne permet pas de parler.

* L'apparition des Femmes.

Les

HISTORIQUE. 47

Les Religieux de cet Ordre ne servent plus que de portiers, & d'exécuteurs de Justice ; cependant tous les Grands Seigneurs en font ; le Roy en est Grand Maître ; & c'est pour cela que les Etrangers l'appellent le Grand Sephi , je dis les Etrangers , car ce nom seroit fort mal reçû en Perse.

Quoique les bâtiments de Perse n'ayent pas tant de justesse dans leur structure que ceux d'Europe , ils ont néanmoins un certain agrément qui donne de l'admiration aux Européens même , & il n'y en

Février 1715. B.

18 JOURNAL

à pas un qui ait vu le Palais du Roy de Perse , sans avoir été frappé de sa beauté . Il est bâti à l'Occident d'une grande place appellée *Meidan* , c'est à dire , Marché . Cette place est la piece la plus curieuse du Levant . Elle est fort vaste & plus longue que large ; sa longueur est tirée par des Angles parallèles de sept cent pas ordinaires de long sur trois cent de largeur ; les quatre costez sont bâties en Portiques de la même structure que les ailes de l'entrée du Palais , comme on le peut voir dans

le dessein qu'on en a tiré. Les jeunes Seigneurs de Perse s'exercent dans cette place à jouer au Mail à cheval , à jeter la lance , & la ramasser sans quitter l'un des étriers , & à tirer la flèche par derrière en fuyant à toute bride selon l'ancienne coutume des Parthes. Ils tirent au blanc de cette manière dans une assiette d'or que l'on met au bout d'une grande perche qui est dressée au milieu de la place. Le Roi qui voit cet exercice de sa Salle d'Audience , donne un Prix avec l'assiette d'or , à ce-

Bij

29 JOURNAL
luy qui la met bas. Il luy en
voit aussi quatre cent écus
pour une collation que le Roy
luy fait l'honneur d'aller pren-
dre chez luy , & tous les Sci-
gneurs le vont feliciter sur son
adresse , & sur l'honneur que
le Roy luy a fait.

A l'Orient de cette place
vis à vis le Palais du Roy
paroist une Mosquée dont le
Dôme est une picce très bar-
dée à cause de sa grande lar-
geur ; les dehors de ce Dôme
sont peints en Porcelaines ; il
est entouré d'une ceinture
blanche , large de plus de

HISTORIQUE. 28
deux pieds ; sur laquelle paroissent
sont de gros caractères Per-
fans. La Pomme , & le Crois-
sant qui sont au bout , sont
dorez ; son Portique est de
Marbre , il est enrichi de plus
ieurs beaux ouvrages.

Dans l'un des bouts de
cette place du côté du Midy.
est la grande Mosquée du Roy
dédiée par Châ-Abbas , le
Grand Ameli , le dernier des
douze Imams , ou Saints de
Perse. Ils l'appellent Sabah
Zarman , c'est à dire , le Mai-
tre du temps. Ils disent qu'il
a été élevé vivant comme

22 JOURNAL
Enoch, & qu'il doit venir à la fin du monde, juger toutes les Nations, après les avoir parcouruës, monté sur le cheval *Duldul*, qui étoit la monture ordinaire de *Mortus Ali*. Le Portail de cette Mosquée est une piece qui pourroit donner de l'admiration aux plus habiles Architectes de l'Europe. Il est d'une hauteur extraordinaire; le bas a jusques à trois toises de haut. Il est d'un Marbre de plusieurs couleurs; & cette ceinture de marbre continuë dans les Portiques, & dans le corps de la Mos-

quée. Toute la façade est peinte d'azur vernissé, elle est mêlée à plusieurs feuillages, & festons dorés en demi relief. Le couronnement du frontispice est d'un plâtre relevé en bosses rondes marquées d'or, travaillées d'une maniere si délicate qu'il est difficile de mieux employer le plâtre en aucun autre lieu. La porte est couverte de grosses lames de vermeil doré. On entre dans cette cour fort vaste, entourée de galeries, dont les colonnes sont de marbre granit. Les chapiteaux, la corniche, & la frise

24 JOURNAL
de ces galeries sont azurées ,
& dorées. Les Perses font leurs
prières dessous , après avoir
fait leurs purifications dans de
grands bassins de marbre , qui
sont au milieu de cette Cour ;
la Mosquée est à droite ; on y
entre par une arcade fort ex-
haussée , embelliée , peinte , &
dorée de la même maniere que
les galeries. Le corps de la
Mosquée est fort vaste ; elle a
un double Dôme de la même
structure que celuy de la Mos-
quée precedente.

Il y a devant ces Dômes
deux Minârs couverts d'ou-
vrages

HISTORIQUE. 25

vrages de marqueterie ; ce sont des espèces de petits clochers bâties de brique, qui sont si hauts & si menus, qu'on a de la peine à concevoir comment un si petit bâtiment peut soutenir une si grande hauteur. Ils ne contiennent qu'un Escalier à vis, qui tourne en ligne spirale ; les degrés en sont si étroits qu'à peine un homme y peut monter, & le reste fait l'épaisseur de la muraille qui ne paît pas plus large au pied qu'à la pointe. Les Ottomans font eriger leurs *Mollas*, qui sont

Février 1715.

C

26 JOURNAL
comme leurs Prestres, sur ces
Minarés, pour appeler le peu-
ple à la priere ; mais les Perses
les font crier en bas, de peur
qu'ils ne voyent leurs femmes
dans leurs Jardins. Il faudroit
qu'elles fussent d'une grosseur
prodigieuse, ou que ces
Crieurs eussent des bonnes lu-
pettes d'approche pour les re-
garder de si haut, car ces Mina-
rés ne sont pas moins elevez
que les plus hauts clochers de
France.

Je ne puis m'empêcher de
faire une digression à l'oc-
casion de ces Criours de Mos-

quée. Un d'entr'eux avoit mal, traité un Chrétien, & après luy avoir fait souffrir de rudes bastonnades, il luy fit faire une grosse avanie par le Gouverneur. Le Chrétien pour se vanger de luy, attendit qu'il fut monté au haut du Minarés la nuit. Il y monta après luy, & il embrassa le chemin de verres, & de bouteilles, & d'autres choses propres à faire une bonne collation. Le Molla en descendant cassa les bouteilles, & répandit le vin, & fit une glissade qui luy fracassa le corps. Les

C i j

JOURNAL
c'est qu'il fut obligé de quitter
Mahometans et d'aller voir ce
qui lui étoit arrivé ; ils le
trouverent étendu dans le vin,
ils l'emportèrent au Bacha qui
le condamna comme un pro-
fanateur de Mosquée , & on
interdit le Minarés, de maniére
qu'on n'y monte plus pour
appeler le peuple à la priere.

Au Nord de la place dont
on a parlé cy-dessus , c'est une
galerie magnifique , dans laquelle
les Joueurs d'instru-
ments du Roy jouent tous
les jours au Soleil couchant ,
deux heures après minuit .

à midi. Mais les jours de fêtes ils continuent leurs tintamarres , car ils sont plus de soixante qui jouent pêle-mêle , les uns battent de gros tambours , les autres des timbales , d'autres jouent du hautbois , & d'autres crient à pleine gorge dans les trompettes parlantes , qui sont des marques de Principauté .

Le Palais du Roy est à l'Occident de la place. On y entre par deux portes qui sont aussi magnifiques que l'entrée de la Mosquée dont on vient de parler. On a rangé contre ces

C iij.

30 JOURNAL
deux portes un grand nombre
de canons , que Châ-Abbas fit
apporter de la Ville d'Ormus ;
lorsqu'il l'eût prise sur les Por-
tugais ; mais ils sont si mal
montez qu'on ne pourroit
pas s'en servir.

La porte principale pas
ou on entrechez le Roy , s'ap-
pelle *Alla-Kapi*, c'est-à-dire la
Porte de Dieu , parce qu'elle
est un lieu de refuge , d'où on
ne peut tirer aucun criminel
sans un ordre exprés de Sa
Majesté . Il y a dessus cette
porte un bâtiment de plu-
sieurs étages qui forment

beaucoup de chambres , de sorte qu'en la voyant de loin , on la prendroit pour une grosse Tour environnée de galeries dorées qui regnent autour de tous les étages.

Le dernier étage forme une très-belle , & très.grande Salle qui commande toute la place. Le Roy y tient toujours Assemblée le premier jour du Printemps , pour y recevoir les Etrennes des Seigneurs , & pour prendre le divertissement des jeux , & des courses des chevaux , que les enfans de qualité font en sa présence.

C iij

Cette Salle est assez spacieuse pour contenir cent Conviez, sans y comprendre les Gentils-hommes Servans, & les Officiers de guerre qui se tiennent debout derrière ceux qui sont assis. Elle est ouverte de trois côtiez, le plat-fond est d'un bois bien travillé, & bien doré ; le lambris qui est dans l'enfoncement, est d'un ouvrage très-delicat. Il y a beaucoup de peintures sur la mursaille ; mais elles auroient besoin d'un bon peintre pour les rendre regulieres. Le plat-fond est saustenu par douze colom-

nes dorées en relief, ce qui lui donne un grand éclat du côté de la place. La Salle est presque quarrée, & n'a pas moins de soixante pieds de longueur. Il y a au milieu un grand bassin de marbre; & quelque grande que soit son élévation, elle n'empêche pas qu'on ne fasse jouer des jets d'eau dans ce bassin par le moyen des pompes.

Il y a trois autres Salles d'Audiences dans l'intérieur du Palais, qui sont beaucoup plus vastes, & plus magnifiques que celles-cy; mais par-

ce que je ne me suis proposé
que de donner une idée légère
de la magnificence du Palais du
Roy de Perse , je ne m'engage
pas à en faire la description ,
non plus que de ses maisons
de plaisir , qui sont des lieux
enchantez , & si magnifiques
qu'on ne voit rien d'appro-
chant dans l'Asie.

L'usage des festins publics
est bien ancien en Perse ; puis-
que le Livre d'Esther fait men-
tion de la somptuosité du
banquet d'Assuerus ; mais ceux
qu'on y fait maintenant sont
plutôt des festins d'Audiances ,

que des banquets de réjouissances ; car c'est en ces festins que le Roy traite des affaires d'Etat ; qu'il donne Audience aux Ministres des Princes des Etrangers ; il y en a d'ordinaire qu'on fait les jours de grandes fêtes , & des extraordinaires , qui sont comme une convocation des Etats pour quelques affaires pressantes ; mais dans quelque temps qu'on les fasse , ils sont toujours très- superbes , & très-magnifiques , parce qu'on y étale tout ce qu'il y a de plus précieux dans la maison du Roy ; tout y

36 JOURNAL
brille, les tapis sur lesquels on s'asseoit sont de grand prix, les nappes qu'on étend dessus sont de brocard. On sert le Roy dans un vase d'or pur de plus de trois pieds de diamètre; le couvercle, & le cadenas sous lequel la portion du Roy est enfermée, sont de la même matière, & on porte ce vase en ceremonie sur une espèce de civière ornée de lames d'or. L'Ecuyer tranchant ouvre la cadenas devant Sa Majesté, il se met à genoux après en avoir fait l'épreuve, & il sert les mets dans plusieurs plats

d'or, qu'il accomplit avec une
cucilliere, & une longue four-
chette d'or, qu'il porte à son
côté, comme les marques qui
distinguent sa charge. On sert
au Roy le vin dans des bou-
teilles scellées; le Grand Maî-
tre les ouvre devant luy, il en
fait l'épreuve avco les mêmes
ceremonies que l'Ecuier fran-
chant luy sert son plat.
Aprés qu'on a servi le Roy,
on sert aux conviez le ris, le
botilli, & le rôti dans plus de
cent cinquante plats d'or avec
leurs couvercles qui pèsent
deux fois autant; chaque plat

n'a pas moins d'un pied & de
my de diametre. Les plats
d'entremets sont d'or, & au-
paravant qu'on ait servi en
or, on a déjà servi les confitu-
res en vaisselle d'argent, & de
porcelaines. Le service des
confitures & sucreries precede
toujours le repas. On les serv
aux conviez pendant que le
Roy donne les Audiances ; &
c'est aussi dans ce temps que
le Roy fait donner du vin aux
Seigneurs de sa Cour. Les
bouteilles & les tasses dans
lesquelles on le sert, sont d'or
émaillé garni de pierreries. On

les range sur les bords du bassin de marbre , qui est au milieu de la Salle ; & on place aux coins de ce bassin quatre petits tonneaux d'or & quatre d'argent , qui pèsent chacun la charge d'un homme. On les met en ordre avec les bouillies , les tasses , les cassolettes , & les pots de fleurs qui sont tous d'or , ce qui fait une agréable symmetrie.

On met en parade devant la Salle qu'htité d'Elephans , de Lions , de Tigres , de Leopards , & toutes les bêtes rares de la Ménagerie. Les châ-

40 JOURNALS
nés , & les clous avec desquels
on les attaché sont d'or , &
chacun de ces animaux a de-
vant soi deux cavités d'or ,
dans l'une desquelles est sa
boisson , & dans l'autre sa
nourriture . Mais il n'y a rien
qui approche de la magnifi-
cence de dix huit chevaux de
main ; qu'on expose devant
cette Salle ; chaque cheval
vaut un trésor , les étriers sont
d'or , les brides , les poitraux ,
les devants , & les derrières des
selles sont d'or émaillé garnis
de pierres précieuses , aussi
bien que les housses qui sont
fort

fort amples. Le harnois de l'un, est garni de diamants, de l'autre d'émeraudes, de rubis, de saphirs, de très grosses perles, & de toutes sortes sortes de joyaux d'une grosseur, & d'une beauté enchantée. Chaque cheval a aussi devant soy deux cuvettes d'or, comme les autres animaux dont je viens de parler.

On range quelquefois parmi ces chevaux des asnes sauvages. Un Missionnaire Espagnol se trouvant en cette Cour pour y presenter au Roy une Lettre du Roy de Pologne

Fevrier 1715.

D

surpris de voir des ânes si bien
ornez , & si richement cou-
verts , perdit sa gravité , & ne
put s'empêcher de rire. Un
Officier de la Cour s'appro-
cha de luy , & luy demanda
fort civilement ce qui luy don-
noit occasion de rire. Il ré-
pondit , qu'il rioit de voir tra-
iter avec tant de distinction
des animaux qu'on traitoit
avec le dernier mépris en Es-
pagne. L'Officier luy repliqua
avec esprit , c'est que les asnes
sont communs en vostre Pays ,
nous en faisons grand cas dans le
noste ; parce qu'ils y sont rares ,

Le Roy est dans l'enfoncement de la Salle, assis sur une Estrade, environnée d'un Corridor doré. Il est assis les jambes pliées sur une espèce de lit qu'on couvre d'un brocart précieux. Il s'appuie sur un carreau fort riche. Il n'y a que lui qui en ait, & qui soit assis les jambes pliées ; les autres Seigneurs sont assis sur leurs talons, qui est la manière de s'asseoir la plus respectueuse. Les Enfans du Serrail sont debout dans l'enfoncement de l'Alcôve. Il y en a toujours deux qui rafraîchissent l'air.

Dij

autour, avec de longs éventails faits de queue de Paons. Ils ont tous quelque Office au près de Sa Majesté. L'un luy sert le Goblet, l'autre le Tabac, le Caffé, & le Bassin pour laver après le repas. Les principaux Eunuques sont debout aux costez du Roy, & les Officiers d'armes forment une ligne oblique depuis le bas de l'Estrade ou du Trône jusques aux deux premières colonnes de la Salle.

* *L'Esmaule est assis à la première colonne du côté du Premier Ministre.*

HISTORIQUE. 45
gauche qui est le côté d'hon-
neur dans la Perse. Le Gene-
ralissime des Troupes est à
droite ; & après luy les Mi-
nistres d'Etat , les *Valis* , les
Kans , les Ambassadeurs , & les
Hostes du Roy sont assis en
ligne parallèle jusques au bas
de la Salle.

Les Musiciens forment une
autre ligne , & remplissent le
côté de la Salle qui est vis-à-vis
le Trône du Roy.

Leur musique & leur sym-
phonie continuë durant l'Au-
diance qui precede le repas :
On le fait exprès afin que les

conviez n'entendent pas ce qui se dit auprés du Roy. Les quarante Maistres d'Hostel d'honneur appuyez sur leurs bastons, font un cercle devant luy , qui empêche aussi les conviez de voir distinctement ce qui se passe dans les Audiances.

Il n'y a rien de plus beau que de voir une si belle , & si nombreuse assemblée de Seigneurs dans leurs habits de ceremonie ; car leur maniere d'habillement est leste , & approche fort de celle des Anglais Romains. Leur coëffage

leur donne un si grand air que le Turban des Ottomans paroist ridicule en comparaison de celiuy qu'ils portent. Deux aigrettes d'or s'elevent pardessus, & c'est à cause de cela qu'on les appelle *Kzel-Baches*; c'est à-dire testes d'or ou testes rouges. Leurs vestes de dessous brillent merveilleusement. Elles sont d'un brocard à fond d'or ou à fond d'argent, aussi bien que leurs écharpes. Leurs cafaques sont garnies de peaux de zibelines, & les dessus sont d'un drap écarlate charré de passe-

c 1183

ments d'or ; ou bien ils sont des plus précieux brocards de Perse , & un *Kzel Bache* se contentera de pain , & de lait aigre pour sa nourriture , afin de menager de quoy se bien vêtir , & entretenir , & orner son cheval .

Il semble que le Roy pour mieux faire paroître l'éclat , & le brillant des habits de ses Officiers , veuille faire parmi eux ce que font les ombres dans un Tableau . Il affecte de se vêtir d'une maniere simple ; il n'y a que l'aigrette qu'il porte sur le côté gauche de son Turban ,

ban, qui le distingue par les pierres dont elle est ornée, qui sont de grand prix.

Sous le Regne du feu Roy, les Perses imitoient assez la magnificence d'Assuerus dans leurs festins; mais ils n'imitoient pas la tempérance, & la moderation que ce Prince voulait qu'on gardât dans les siens. Car il y forçoit les Grands de boire jusques à un excès qui avoit souvent des suites désagréables; cependant le Roy l'ordonnoit par politique; car le vin tiroit de leur bouche bien des veritez qu'ils

Février 1715.

E

tuy auroient caché étant sobres. Il le faisoit aussi pour se divertir ; car son plus grand divertissement étoit de les voir emporter hors du festin, comme des corps morts. Il les réduissoit bientôt dans l'état où il les vouloit mettre, pour se divertir ; car il les faisoit boire dans une espèce de gabelot à manche, fait en forme d'une cuillière à pot, qui tenoit au moins une bonne pinte de Paris. Ils appellent ce genre de gabelot *Hazar Pechâ*, c'est-à-dire, mille mestiers, parce qu'ils disent que ceux qui le

HISTORIQUE.

vudent deux ou trois fois, peuvent parler à l'avanture de mille sortes d'arts , & de professions. On ne leur sert rien qui corrige le vin , car ils le boivent durant les Audianées, lorsqu'on n'a encore servy que des sucrerries, & des fruits.

Les Européens qui ont l'honneur d'être appellez à ces festins, y trouvent de quoy satisfaire leur appetit ; parce que ce qu'on y sert est bien exquis , & bien apprêté ; mais ils sont fort embarrasséz quand il faut manger le ris à pleine main , & déchirer le bouilli .

E ij

52 JOURNAL
de la tôle avec les doigts ; car
on n'y fait ny couteaux, ny
fourchettes, & pas même des
serviettes. On sert des cuillie-
res de buis ; mais c'est pour
boire une certaine liqueur
composée d'eau rose, de vin
cuit, & de verjus, qu'on boit
~~en tenant le jus~~. On ne peut
s'en servir pour manger, parce
qu'elles sont fort larges, &
sont creuses, de maniere qu'on
n'y peut prendre avec les le-
vres que la superficie de ce qui
n'est pas liquide, le reste de-
mérant au fond.

La modestie, le respect, &

la retenue des Officiers est merveilleuse ; & on n'observa jamais mieux le Silence dans les Communautz les plus regulieres de l'Europe , qu'on les garde aux festins du Roy de Perse ; mais on ne s'y constraint pas long temps ; car mangeant toutes choses à plennes mains , leur repas est si court qu'à peine a-t on atterré de servir à ceux qui sont en bas , qu'on commence de lever de devant ceux qui sont en haut .

La magnificence du Roy de Perse paroist encore dans

le grand nombre de Princes
Etrangers qu'il envoie à sa
Cour. Le Prince de Georgie ,
& plusieurs Princes Kazbegues
avec leur Cour y vivent main-
tenant à ses dépens. Les Am-
bassadeurs, les Envoyez , & les
Porteurs de Lettres des Prin-
cesses de l'Europe , & de l'Asie
qu'on y confond tous sous le
nom d'Hôtes , sont logez ,
meublez , & entretenus par la
libéralité du Roy , qui ne les
congedie jamais sans leur faire
un présent d'argent , de bro-
card , & d'étoffé de soye tra-
vaillées dans ses manufactures.



Il n'y a rien de plus obligant que la manie avec laquelle il les reçoit! Dès qu'ils sont arrivés sur les confins, & qu'ils ont fait scavoit au premier Gouverneur qu'ils portent des Dépêches au Roi de la part des Princes qui les envoyent, le Gouverneur leur donne des chevaux pour monter leur suite, & il leur fournit autant de mulets, & de charreaux qu'il en faut pour porter leurs bagages. Il envoie des Officiers de sa maison pour les conduire, avec un ordre de leur faire donner une maison,

E IIIij

30 JOURNAL
et leur dépense de bouchées
journée en journée, jusqu'à
ce qu'ils arrivent à la Capitale
Ici, & quand ils y sont arrivés,
ces Conducteurs les placent
dans une maison dans le Faux-
bourg, & ils vont donner avis
au Roy de leur arrivée. Le
Roy les reçoit au nombre de
ses Hostes, il ordonne à l'In-
troduction des Ambassadeurs
de leur en porter la nouvelle
de sa part, de leur préparer
une maison, & des meubles, &
& de les y introduire avec hon-
neur. L'Intendant les va
complimenter dans le Faux-

HISTORIQUE. 57

bourg, il compte ce qu'il leur
faire, il en vient faire son rap-
port au Roy, qui leur assigne
des appontemens à propor-
tion des gens qu'ils ont à leur
service. Après cela l'Introduc-
teur les va trouver, & les mon-
tre dans l'appartement qui leur
a été préparé. Il leur donne
un certain nombre de Gardes
du Roy, qui se tiennent à la
porte pour empêcher qu'on
n'interrame les Hostes de Sa
Majesté, & qu'on ne fasse pas
d'insulte à leurs Domestiques.
Il leur donne leurs appointe-
mens pour un mois, & il con-

52 JOURNAL
tenué de les leur apporter au
commencement de chaque
Lune. Il les visite souvent pour
s'informer de leur santé, & de
leurs besoins, afin d'en infor-
mer le Roy. Il les conduit à
toutes les audiences, & à tous
les festins publics, où ils ont
leur place avec distinction ; ils
sont honorés, & respectés
partout ; & ce seroit toucher
le Roy à la prunelle de ses
yeux que de donner la moin-
dre occasion de chagrin à ses
Hostes. Il a beaucoup d'égard
pour eux ; il les défraye par le
chemin quand il les a conge-

diez de la même manière qu'il les a reçus.

Pour ce qui regarde les affaires du Conseil du Roy, tout y est réglé. Ses Conseillers de Religion, d'Epée & de Robe y sont en nombre égal, tous gens choisis, d'esprit & d'expérience. Ils ont de la prudence, & beaucoup de vivacité; ils conçoivent aisément, ils donnent aux affaires toute l'attention qu'elles méritent, & ne forment leurs décisions que sur des réflexions exactes. Ils délibèrent mesurément, & ne se hâtent pas de décider.

Ils ont cette maxime que le temps fait plus qu'une année, & que sçavoir tempotiser, c'est sçavoir vaincre sans peril.

Le secret est si grand dans le Conseil, qu'on a remarqué qu'un pere ne revele pas à son fils les mesures qu'il sçait qu'on y a prises contre sa vie.

Le Conseil Privé est composé des principaux Eunuques, & c'est dans ce Conseil que sont décidées les affaires les plus importantes de l'Etat. Le ptemiey Ministre, & les autres Seigneurs ne sçavent rien de ce qui s'y passe. Ces Eunu-

HISTORIQUE. 61
ques possèdent les premières Charges, ils sont gens de tête, & le Roy se repose sur leur fidélité.

Le Royaume des Persans est si vaste & si puissant, que tous leurs voisins qui sont d'une Secte Mahométane, différente de la leur, conçoivent tant d'aversion pour eux, que le Roy est obligé d'entretenir des Troupes nombreuses pour couvrir ses Frontières. Il a toujours au moins 12000. hommes dans la Province de *Kandahar*, qui confine au Grand Mogol : 20000. dans le *Ko-*

taffan, qui confine aux Tartares de Balk, Bokara, & Samar-kand : 15000. dans le Mazandran, & le Guilan, qui confine aux Moscovites, & aux Co-saques par la Mer Caspienne : 12000. dans le Derband, & le Chiwan, qui confinent aux mêmes Peuples, aussi bien qu'à la Circassie, à la Georgie, & à la Colchide : 20000. dans la Medie, dont la partie supérieure confine à la Turcomanie, & l'inférieure au Curdistan : 12000. à Erivan qui confine aux Etats du Grand Seigneur, vers l'Arménie Mineure : 12000. dans

le Laurestan qui confine à Babylone : 15000. dans la Susiene qui confine à l'Arabie, & 12000. dans l'ancienne Perse, & la Casanarie qui s'étendent depuis le Sein Persique, jusqu'au Fleuve de l'Inde.

Ces Troupes avec la Maison du Roy ne font guere moins de cent cinquante mil hommes, sans y comprendre les Garnisons des Villes qui sont dans le cœur du Royaume.

Le Roy de Perse n'a pas d'Infanterie; parce qu'elle ne pourroit pas soustenir les fac-

64 JOURNAL
gues des Deserts & des Montagnes dont la Perse est remplie. Ils ne se servent pas d'artillerie pour la même raison. Ils n'en ont pas besoin pour descendre leurs Villes, qui n'ont ni murailles , ni fortifications.

Il n'a point de force sur Mer , quoiqu'il ne tienne qu'à luy d'entretenir de belles Flottes , de se rendre le maître du Golphe d'Ormus , de la Mer d'Arabie , & de la Mer Caspienne : mais les Persans n'aiment point la navigation , ils en ont même tant d'horreur qu'ils appellent , *Nacoda*, c'est-à-dire

à dire Athées, ceux qui exposent leur vie sur un élément si peu sûr. Cela fait plaisir aux Armeniens qui font tout le commerce du Royaume.

Je crois, Messieurs, que ce que vous venez de lire de la Perse suffit pour vous donner une idée générale de ce Royaume : sinon la fidèle Relation que je vais vous faire du voyage de son Ambassadeur, vaachever de remplir ce qui peut manquer à votre curiosité ; mais je pense qu'il est à propos de remonter, s'il est possible, à l'origine des choses, pour Février 1715. F

vous mettre mieux au fait de cette Ambassade.

M. de Feriol étant Ambassadeur du R^eoy à la Porte , la Cour envoia M. Fabre en Perse. M. Fabre dont l'histoïre & le nom offrent à ma memoire une des plus singulières & des plus galantes épisodes du monde , & dont je pourray vous entretenir ailleurs , alla justement mourir à Erivan , en Arménie , Ville Capitale de la Province de ce nom , & qui est le plus grand Gouvernement de la Perse .

Après sa mort , M. Michel

aujourd'huy Consul d'Alep ,
& qui étoit alors à Constan-
tinople , fut choisi par la Cour
pour luy succéder dans sa
Mission : il se rendit aussitôt à
Erivan , & de là à Hispahan ,
où il fit un Traité de Com-
merce , par lequel Traité la
Cour de Perse confirmoit tous
les Privileges qui avoient été
accordez jusqu'alors en faveur
des Marchands & des Mission-
naires à la considération de
l'Empereur de France.

Peu de temps après qu'il se
fut acquitté de sa Commission
avec honneur , & qu'il fut

Fij

68 JOURNAL
parti de la Perse , les Armeniens firent tous leurs efforts pour rompre des mesures qu'il avoit prises pour l'affermissement desdits Privileges . Ils maltrai terent les Marchands François , ils accusèrent les Missionnaires , de toutes sortes de crimes , & ils joignirent à leurs impostures une Requête dans laquelle ils représentèrent au Roy , que , non contents d'enlever leurs femmes , & leurs enfants , ils prétendaient encore les contraindre à changer de Religion . Cette Requête fut soutenuë par des

Grands de la Cour qu'ils misent dans leurs intérêts à force de présents, & qui par surprise, obtiennent du Roy un Commandement contradictoire aux principaux articles du Traité. En vertu de ce Commandement, les Marchands & les Missionnaires répandus dans les Provinces de ce grand Royaume, eurent beaucoup à souffrir sur tout à Amadan, l'ancienne Suse, autrefois la Capitale de la Perse, où le séjour de ses Roys, où l'on assure encore que deux Tombeaux superbes que les Juifs y conser-

70 JOURNAL

uent de tout temps. avec beau-
coup de soin & de veneration ,
sont ceux d'Esther & de Mar-
dochée. Ils effuyerent de pareils
traitements à Tauris , (l'an-
cienne Ecbatanne , où la vraye
Croix fut 14 ans entre les mains
de Cosroës , & jusqu'à ce que
l'Empereur Heraclius l'eût obligé
de là luy rendre après une grande
Victoire qu'il gagna sur luy ; il
la porta ensuite en triomphe à
Jérusalem . Ils n'eurent pas
moins à souffrir à Chamakée ,
Ville considérable au Nord de la
Perse vers la Mer Caspienne ,
où le Perse Champion fuisit &

son Compagnon furent mis sous le bâton, & ensuite exiléz. Et enfin à Gandga autre Ville entre Chamakée & Tiflis Capitale de la Georgie, où le Superieur des Capucins receut à différentes reprises, plus de deux mille coups de bâtons, & auroit été martyrisé, si on ne l'avoit délivré à force d'argent. Tout cela cependant s'éroit passé contre les intentions du Roy de Perse.

Voillà l'état où étoient les affaires des Marchands & des Missionnaires François dans ce Royaume, lorsque M^r de Galisson Evêque d'Agricople

72 JOURNAL

Coadjuteur de M. Pidou de S. Olon Evêque de Babylone , arriva en Armenie. D'abord pour arrêter cette persécution , il déclara au Can* d'Eriwan , qu'il étoit chargé d'une Lettre du Roy de France pour l'Empereur de Perse : le Can en donna aussitôt avis à la Cour , & après trois mois de séjour à Eriwan , il le fit conduire avec honneur à Hispahan , où on luy assigna soixante écus par jour , quoyle qu'on l'eût qu'il n'avoit

* Ce Can s'appelle Beglerbay , ou Seigneur des Seigneurs

aucun

aucun Caractere. Mais ces bienfaits , quelques considérables qu'ils soient , sont en usage chez les Rois de Perse , & ils ont tant de considération pour les Princes Etrangers , & sur tout pour les Rois de France , qu'il suffit d'estre porteur d'une Lettre de leur part , pour estre receu au nombre de leurs Hostes.

M. l'Evêque d'Agathople étant arrivé à Hispahan , s'appliqua uniquement à détromper la Cour sur les calomnies qu'on avoit repanduës contre les Missionnaires & les Mar-

Février 1715. G

74 JOURNAL
chands François qui estoient alors en Perse. Il chercha les causes & les motifs de leurs impostures dans leur commerce & dans leur Religion.

Dans le commerce il découvrit la haine & la jalouse des Armeniens liguez avec les Anglois & les Hollandois contre les Marchands de notre Nation.

La guerre estoit alors allumée dans toute l'Europe , ou pour mieux dire les plus grandes Puissances de l'Europe avoient juré la ruine de la France ; & le succès ne ré-

pondant pas toujours à l'équi-
té de notre cause, nos Ennemis
avoient soin de porter jus-
qu'aux extrémités du monde
l'apparence de leur triomphe
avec le bruit de leurs menaces.
Les Lettres & les discours qu'ils
femoient en tous lieux, pro-
duisoient alors des effets dont
nous nous ressentions par
tout. Du côté de la Religion,
il reconnut que les Armeniens
& sur tout leur Patriarche es-
toient les ennemis déclarés
des Missionnaires. Permettez-
moy icy, Messieurs, deux lig-
nes de digression sur la Reli-

Gij

76 JOURNAL
gion des Armeniens. Vous
scavez , ou vous ne scavez pas
sans doute , qu'ils rejettent le
Concile de Calcedoine , qu'ils
excommunient tous les ans
S. Leon , & qu'ils suivent les
Dogmes d'Ustches qui ne re-
connoissoit qu'une nature en
J. C. sans compter les autres
erreurs dont ils sont infectez.
Mais ce n'estoit pas tout à fait
de cela qu'il estoit question ,
& le Patriarche qui animoit
les Armeniens contre nos Mis-
sionnaires ne se seroit peut-
être guere mis en peine du
changement qu'ils vouloient

leur inspirer , s'il y avoit également trouvé son compte du côté de l'intérêt.

Ces découvertes faites , M. l'Evêque d'Agathople travailla au succès des desseins qu'il avoit formez pour le service de tant de gens qui avoient besoin de son secours ; mais malheureusement la mort ne luy laissa pas le loisir d'y travailler long-temps , & il eût à peine les yeux fermez que les choses retombèrent dans la confusion où il les avoit trouvées.

M. Richard Missionnaire

G iij

78 JOURNAL
des Missions Etrangères ,
homme sage & éclairé , se
trouva alors à Eriyan , où l'E-
vêque de Babylone luy écri-
vit plusieurs Lettres qui le
déterminerent enfin à se ren-
dre à Hispahan , où quelque
temps après son arrivée , il fut
assez heureux pour pouvoir
faire presenter une Requête
au Sultan Ussain , qui fut si
touché du détail des choses
qu'il contenoit qu'il luy fit
donner deux mille cinq cens
écus , pour en payer huit cens
que devoit l'Evêque d'Aga-
thople en mourant ; & le reste

pour sa subsistance. Il luy fut assigner ensuite dix écus par jour , le fit loger , & le reçut au nombre de ses Hôtes.

Sur ces entrefaites M. De-falleures Ambassadeur du Roy à Constantinople envoya à Hispahan , les nouvelles imprimées de la défaite entiere des Ennemis à Marchiennes & à Desnain , & celle de la levée du Siège de Landrecy , avec tout le détail des grandes circonstances de cette memorable Journée. Le Courier chargé de ces Lettres , les remit entre les mains de M. Ri-

G iijj

chard qui les fit aussitôt traduire en Persien & présenter le lendemain à la Porte , où l'*Etimadaulet* * accompagné des plus grands Seigneurs de la Perse donnoit alors à son ordinaire une Audiance publique. Il n'eût pas plutôt apperçeu le Porteur de ce paquet , qu'il demanda de quoy il étoit question. Seigneur , luy dit il , ce sont des nouvelles d'une grande Victoire que l'Empereur des François a remporté de peu sur ses ennemis. Hâtez-vous ,

* C'est le nom du premier Ministre.

Juy répondit ce Ministre , transporté de zèle & de joye , hâchez vous , d'en faire la lecture. Ce qu'on n'eût pas le temps d'achever , parce que le Sultan averti que l'Audience venoit d'estre rompuë par un evenement singulier , en envoia demander la cause. L'Emdaulet fit donner aussitôt à l'Eunuque que le Sultan avoit dépêché vers Juy , le paquet que M. Richard luy avoit envoyé.

Le Roy de Perse , non moins impatient que son Ministre , s'en fit sur le champ

faire la lecture, en présence de toutes ses Femmes & de ses Eunuques , & en reconnaissance du plaisir qu'il avoit senti au recit d'une si grande nouvelle, il fit donner à M. Richard un présent de la valeur de plus de deux cens écus.

Les affaires des François changerent alors entièrement de face en Perse , & il ne s'y tint presque plus de Conseil où il ne fut agité de quelle manière on s'y prendroit pour envoyer incessamment un Ambassadeur en France. Enfin malgré la longueur du voya-

ge , & les difficultez des passages par la Turquie , ou par la Moscovie ; en un mot malgré tous les obstacles presque invincibles qui parurent opposer à ce dessein , il fut cependant executé de la maniere que vous l'allez lire.

Il étoit important de ne point donner d'ombrage à la Porte Ottomane ; & le secret de cette Negociation étoit d'une si grande consequence , qu'il y alloit de la vie de l'Ambassadeur à être soupçonné d'une Ambassade de cette nature , jusqu'à ce qu'il fut hors

34 JOURNAL
des Etats du Grand Seigneur.
Les motifs de cette crainte
fondée sur des principes très-
raisonnables (que le Journal
de Verdun vous développera
de reste, le mois qui vient) déterminerent le Premier Mi-
nistre de Perse, à consier au
nom du Roi, à M. Richard,
les Lettres & le trésor de cette
Ambassade, pour les remettre
au Can d'Erivan. Ce qui fut
exécuté en la forme suivante.

M. Richard reçût des Mi-
nistres de Perse, ses instruc-
tions pour son voyage vers
l'amy Catème 1713. Il fut

chargé des Lettres & des Pre-sents du Roy le premier May de la même année ; & le jour de l'Ascension , avec une es-corte de quarante hommes , il prit la route de l'Armenie. Il courut plusieurs grands pe-trils en chemin , & il fut escar-mouché par des gens des mon-tagnes qui ne subsistent que des dépouilles des gens qu'ils pillent ; mais heureusement , un petit desfilé dont il s'empa-ra avant qu'ils pussent y être , ou pour mieux dire , un quart d'heure de diligence , le sauva de leurs mains. Enfin après

cinquante jours de marche , il arriva à Erivan , où il alla d'abord visiter le Can , avec la Lettre du Roy de Perse dont il étoit chargé pour luy , & en même temps avec les Lettres & les Presents que ce Monarque envoia au Roy .

Dès que le Can d'Erivan eût receu sur cette affaire les ordres de son Maître , il laissa à M. Richard la liberté de passer en Europe par où il le jugeroit à propos , ce qu'il fit par la Georgie , la Mingrelie , & la Mer Noire , pendant que ce Gouverneur prenoit de son

costé, toutes les mesures qu'il croyoit les plus justes pour s'acquitter avec honneur de la Commission dont on se reposoit sur luy.

La Lettre que M. Richard luy avoit rendue portoit en substance, qu'il convenoit aux intérêts de son Maistre qu'il jettât les yeux sur un des plus éclairez & des premiers Seigneurs de son Gouvernement, pour l'envoyer, d'une maniere convenable, à l'Empereur de France, avec la qualité d'Am-bassadeur de l'Empereur des Perses.

Ce Can trouva alors dans *Mehemet Riza Beg*, Intendant de la Province d'Erivan , Per-
fan de Nation , & après luy la
premiere personne de son
Gouvernement , un sujet ca-
pable de répondre par son
merite , & par l'éclat de son
Ambassade , à la haute idée
que les Peuples de l'Europe
ont des Souverains de l'Asie ,
& particulierement du Roy de
Perse. En effet , dès qu'il l'eût
chargé de la part de son Maî-
tre , de cette importante Com-
mission , il se disposa à partir
avec un grand nombre de
chameaux ,

échameaux , de tantes , de bagages , en un mot avec une équipage aussi superbe qu'en puisse avoir aucun des plus grands Seigneurs de l'Asie.

Pendant que *Mehemet Rizâ Beg* préparoit tout l'appareil de son voyage , le Can d'Eriwan prenoit de son côté toutes ses précautions , pour assurer le transport des présens du Roy de Perse au Roy de France.

Aacob Jean, Armenien de Nation , & le plus riche Marchand de cette Contrée fut choisi pour cet effet , & son

Février 1715.

H

90 JOURNAL
bien , sa femme , & ses enfans servirent d'otages pour la scuté de ce Tresor , dont on luy confia particulierement & la garde & les clefs . Enfin il partit d'Eriwan le 15. Mars 1714. avec l'Ambassadeur , & ils prirent ensemble la route de l'Europe , par la Natolie ; mais pendant qu'ils traversent ces grands Deserts qui sont entre la Turquie & la Perse , où il ne leur arrive rien qui soit dignes de remarque , souffrez , Messieurs , que pour vous donner une juste idée , ou plûtôt pour vous rafraîchir la me-

C

HISTORIQUE. 91
moire de la maniere dont les
Armeniens vivent en Perse,
je vous presente à leur sujet
un extrait de quelques Chapi-
tres tirez des meilleurs Me-
moires qui traitent des Etats
du Sephi.

Je vous ay dit dans un au-
tre endroit de ce Journal
quelle est en peu de mots , la
Religion qu'ils professent.
Maintenant je croy que vous
ne me blâmerez pas de vous
dire quelque chose des Cere-
monies de leurs Baptêmes , de
leurs Mariages , de leurs En-
sorcrements , & de la constan-

Hij

92 JOURNAL
ce avec laquelle ils s'exposent
aux plus affreux supplices ,
plutôt que de renier leur Re-
ligion.

C'est la coutume des Ar-
meniens de baptiser les en-
fans le Dimanche , & s'ils en
baptisent quelques-uns dans
la semaine , c'est qu'ils se trou-
vent en danger de mort. La
ceremonie se fait de cette ma-
niere. La Sage-femme prend
l'enfant qu'elle porte dans l'E-
glise , & le tient sur ses bras ,
jusqu'à ce que l'Archevêque ,
l'Evêque , ou le Prêtre qui le
doit baptiser , ait dit une par-

tie de la Liturgie du Baptême:
Alors celuy qui baptise prend
l'enfant qui est nud , le plonge
dans l'eau , & l'en ayant retiré
le met sur les bras du Parrain ;
& lit encore quelques prières.
Pendant qu'il les lit , il tient
du coton dans ses mains , qu'il
tord , & dont il fait un fillet
de demie - aunc de long. Il en
fait un autre de même lon-
gueur d'une soye rouge qui
est plate , & de ces deux filets
qu'il tortille ensemble , il fait
un petit cordon qu'il met au
sol de l'enfant. Ils disent que
ce cordon fait de deux fils dif-

ferens , l'un de coton blanc ,
l'autre de soye rouge , signifie
le sang , & l'eau qui sortit du
Corps de J E S U S C H R I S T ,
lorsqu'il fut percé d'un coup
de lance à la Croix . Après ce
cordon noué au col de l'en-
fant , il prend de la Sainte
Huile pour l'en oindre en plu-
sieurs endroits du corps , en-
faisant le Signe de la Croix sur
chaque endroit où il met de
l'huile , & prononçant à cha-
que fois ces paroles : *Je te bap-
tise au nom du Pere , du Fils , et
du S. Esprit* Il commence
l'anexion par le front , de-là

au menton , puis il vient à l'estomac , aux aisselles , aux mains , & aux pieds .

La cérémonie du Baptême étant achevée , le Parrain sort de l'Eglise , ayant l'enfant sur ses bras , & dans chaque main un cierge de cire blanche allumé , selon la qualité du pere de l'enfant . On sort de l'Eglise au son des tambours , des trompettes , des hautbois , & d'autres sortes d'instrumens du Pays qui vont devant l'enfant qu'ils accompagnent jusques au logis , où cestant arriviez , le Parrain

les remet entre les mains de la mère. Elle se prosterné en même temps devant le Parrain luy baisant les pieds , & pendant qu'elle est en cette posture , le Parrain luy baise le dessus de la tête. Le Pere , ni le Parrain ne donnent jamais le nom à l'enfant ; mais celuy qui le baptise luy donne le nom du Saint dont la Fête se rencontre le Dimanche du Bapteme. Si par hazard il n'y a point de Saint dans leur Calendrier ce jour de Dimanche , il prend le nom du premier Saint qui viennent dans la semaine ,

AC,

ne , & de la sorte , il n'y a point
parmy eux de nom affecté .
L'Enfant étant de retour au
logis , il s'y fait assemblée de
bien des gens , & le festin est
préparé pour les parents &
amis , & pour celuy qui a bap-
tisé l'Enfant , & qui est suivi
d'ordinaire de la plus grande
partie des Prestres & Moines
du Convent , ou de la Paroif-
se où le Baptême s'est fait . Le
petit peuple s'engage telle-
ment pour ces sortes de fes-
tins , non seulement aux Bap-
têmes , mais aussi aux maria-
ges , & aux enterremens , que

Février 1715.

I

98 JOURNAL

le plus souvent dès le lendemain, il n'ont plus de quoy vivre, & qu'ils ne peuvent payer ce qu'ils ont emprunté pour cette inutile dépense. C'est la coutume en Perse de faire donner aux coins des ruës des coups de bâton à ceux qui doivent, & qui ne peuvent payer ; & ils sont quelquefois si maltraitez (car cela se fait deux ou trois fois la semaine,) que les ongles leur tombent des pieds , & qu'ils ne peuvent plus se soutenir. Les créanciers en usent de la sorte , afin que les parents & amis du

HISTORIQUE. 99

debiteur en ayant compassion,
& luy donnent de quoy payre
ses dettes; mais ils trouvent
le moyen de se dérober à ce
supplice, & quand ils voyent
qu'ils sont insolyables, ils se re-
tirent dans le *Alicapi*, c'est à di-
re, la porte de leur Prophète, qui
est un lieu de retraite pour tous
ceux dont les affaires vont
mal, & qui ne peuvent satis-
faire leurs créanciers. Ces lieux
là sont si privilégiés, que le
Roy même ne peut les en tirer
& ils sont nourris des rentes
anciennes qui sont affectées
aux mêmes lieux, & des au-

Iij

100 JOURNAL
mônes que l'on y fait tous les
jours. Les Armeniens qui sont
pauvres , & qui ne veulent pas
s'endetter pour les festins d'un
Baptême, ont introduit depuis
peu une coutume , pour se
mettre à couvert de la honte
qu'ils croient qu'il y a , de ne
pas faire grande chere à ses
amis dans cette rencontre. Ils
font baptiser l'enfant dans la
semaine ; ce qui fait croire que
l'enfant est fort malade , d'a-
tant plus qu'ils vont en hâte à
l'Eglise sans nulle cérémonie ,
& qu'ils ne cessent de dire en
pleurant que l'enfant s'en va
mourir.

Si une femme est accouchée quinze, ou vingt jours , & même deux mois avant Noël , ils diffèrent le Baptême de l'enfant jusqu'à cette Fête , pourvû toutefois que l'enfant ne devienne pas malade. Voicy qu'elle est la cérémonie que l'on fait d'ordinaire à ce Baptême. Dans toutes les Villes , ou Villages , où il y a des Armeniens , & où il passe une rivière , ou qu'ils y trouvent quelque étrang , ils ont deux ou trois bâcheaux plats couverts de tapis sur quoÿ on marche , & on y dresse le jour de Noël une

102 JOURNAL
manière d'Autel. Le matin dès
que Soleil se lève, tout le Cler-
gé Arménien; tant du lieu,
que des lieux circonvoisins,
se rend sur ces mêmes bâ-
teaux vêtus de ses orne-
mens, avec les Croix, & les
Bannières. Ils trempent la
Croix par trois fois dans l'eau,
& à chaque fois ils y jettent de
de la Sainte Huile. Après ils
lisent la Liturgie ordinaire du
Baptême, & l'Évêque, ou le
Prêtre prenant l'enfant il le
plonge dans l'étang, ou dans
la rivière jusqu'à trois fois, en
disant les paroles ordinaires.

*Je te baptise au nom du Père, &c.
en l'ognant d'huile, comme
j'ay dit cy-dessus. C'est une
merveille que la pluspart de
ces enfants ne meurent de
froid, quand la saison est un
peu rude. Le Roy de Perse
se trouve d'ordinaire à cette
cérémonie quand il est à His-
pahan, & il se rend à cheval
au bord de la rivière avec les
Grands de sa Cour. La cere-
monie achevée, il va à Zulpha
au logis du *Kalenter*, qui est le
Gouverneur ou Juge des Ar-
meniens, chez lequel le diné
est préparé. Il n'y a point de*

I iij.

lieu au monde où l'on puisse traiter un Roy avec moins de peine que dans la Perse ; car si un particulier prie le Roy à manger chez luy , & si Sa Majesté veut luy faire cet honneur , il n'a qu'à aller trouver le Chef des Officiers , & luy porter vingt tomans , qui sont environ trois cent écus , en luy disant que Sa Majesté vient prendre un repas dans la maison de son Esclave ; alors moyennant cette somme de vingt tomans , le Chef des Officiers est tenu d'envoyer au logis de celuy qui traite le Roy ,

HISTORIQUE. 105
tout ce qui est nécessaire pour le repas ; sans cela c'est une chose qu'on ne pourroit entreprendre, le Roy ne mangeant jamais que dans de la vaisselle d'or , ce qu'un particulier ne pourroit fournir. A l'issuë du repas on apporte au Roy le present qu'on lui fait toujours dans ces rencontres , & qui d'ordinaire est quelque galanterie qui vient d'Europe , & qui ne vaut gueres moins de quatre ou cinq mille écus. Quand ils n'ont rien de galant à lui presenter , ils mettent par celle valeur dans un bassin .

106 JOURNAL
en Ducats d'or de Venise , &
l'offrent à Sa Majesté avec de
grandes soumissions ; ils font
aussi des présents à quelques
Seigneurs , & aux principaux
Eunuques qui sont à sa suite ,
sans compter ce qu'ils en-
voient à la mere du Roy s'il
en a une , aux Sultanes ses fem-
mes , & à ses sœurs . Ainsi ce
festin se faisant sans embarras
du costé du traitement , ne se
fait pas du costé de la bourse
sans grande dépense ; mais les
Armeniens de Zulpha peuvent
aisément la supporter .

Les Armeniens marient

d'ordinaire leurs enfans sans que les deux parties se soient vûes ; & même sans que les peres ny les freres en sçachent rien. Il faut que ceux qu'on veut marier se rapporte à ce que les peres , ou les parens leur en disent. Après que les meres ont conclu entr'elles le mariage , elles en parlent à leurs maris qui approuvent ce qu'elles ont fait. Sur cette approbation la mere du garçon avec deux vieilles femmes , & un Prêtre vient au logis de la mere de la fille , & luy presente une bague de la part

de ccluy avec qui on veut sa
fiancer. Le garçon paroît en-
suite , le P'têtre lit quelque
chose de l'Evangile pour be-
nir les deux parties , après
quoy on luy donne quelque
argent felon le bien qu'a le
pere de la fille. Puis on presen-
te à boire à la compagnie ; &
cela s'appelle les fiançailles,
Quelquefois ils accordent les
enfants quand ils n'ont que
deux ou trois ans ; & même
lorsque deux femmes qui sont
amies se trouvent enceintes
en même temps , elles se pro-
mettent de faire un mariage

des deux enfants qu'elle portent, s'il arrive que l'une ait un garçon & l'autre une fille. Cela étant on les accorde dès qu'ils sont nez; & depuis que le garçon a donné la bague, quand il seroit vingt ans sans se marier, il est obligé d'envoyer tous les ans le jour de Pâques un habit à sa Maîtresse avec tout l'assortiment selon la qualité de la fille. Trois jours avant que de célébrer le mariage le pere & la mere du garçon font préparer un festin qu'ils font porter chez le pere & la mere de la fille, où se

tro JOURNAL
trouvent les deux familles des
deux parties. Les hommes
sont dans un lieu à part , & les
femmes dans un autre ; car ils
ne mangent jamais ensemble
dans des réjouissances publi-
ques. La veille des nôces l'é-
poux envoie des habits à son
épouse , & quelque temps
après il vient prendre ce que
la mere de l'épouse lui donne
de son côté. Que si l'épouse
n'a plus de mere , c'est quel-
que vicille de ces plus proches
parentes qui habille l'époux.
Ensuite l'époux monte sur un
cheval , & l'épouse sur un

HISTORIQUE. MS
autre , qui ont de magnifiques
harnois avec des brides d'or ,
& d'argent si ce sont gens ri-
ches ; & ceux qui sont pauvres ,
& qui n'ont point de chevaux
à eux , ont recours aux Grands
qui leur en prêtent volontiers
pour cette Ceremonie. En
sortant du logis de la fille l'é-
poux va devant ; & a sur sa
tête un voile de gaze incarna-
te , ou d'un retz d'or & d'ar-
gent , dont les mailles sont
fort pressées ; & qui le couvre
jusqu'à l'estomac. Il tient à sa
main le bout d'une ceinture
qui a trois ou quatre aunes de

172 JOURNAL

long ; & l'épouse qui vient derrière à cheval tient l'autre bout. Elle est aussi couverte d'un grand voile blanc depuis la tête jusqu'aux pieds , & le cheval en est aussi à moitié couvert ; elle est si cachée sous ce voile , qui ressemble plutôt à un grand linceul , qu'on ne luy voit que les yeux. Deux hommes marchent à côté de chaque cheval pour tenir les rênes ; & quand ce sont des enfants de trois ou quatre ans (car on les marie quelquefois dans ce bas âge) il y a trois ou quatre hommes pour les tenir

HISTORIQUE. 113
tenir sur la selle , selon la qua-
lité de leurs parents. Quantité
de jeunes hommes , tant des
parents , que des amis des deux
costez viennent à la suite , les
uns à cheval , les autres à pied ,
avec un cierge à la main ,
comme s'ils alloient en pro-
cession ; & d'ailleurs les tam-
bours , les trompettes , les
haut bois , & autres instru-
mens à la mode du Pays , sui-
vent toute la compagnie jus-
ques à l'Eglise. Quand ils ont
mis pied à terre , chacun fait
place à l'époux & à l'épouse ,
qui se vont rendre au pied de

Février 1715. K

JOURNAL

l'Autel tenant toujours la ceinture ; & il faut remarquer en passant que dans chaque Eglise les Armeniens n'ont qu'un Autel. Les époux se joignent alors , & s'appuient le front l'un contre l'autre ; puis le Prêtre vient & tourne le dos à l'Autel , après quoy prenant la Bible il la met sur leurs têtes qui luy servent de pupitre ; & qui en sont assez chargées , parce que c'est d'ordinaire un gros in folio assez pesant. Il y demeure pendant qu'on lit le formulaire du mariage , & c'est le plus souvent un Evêque

Digitized by Google

HISTORIQUE. 115

que ou un Archevêque qui en fait l'office. Ce formulaire est fort approchant du nôtre. L'Evêque demande à l'époux : *Ne prenez - vous pas une telle pour vostre Epouse ? & à l'épouse : Ne prenez - vous pas un tel pour vostre mary ?* & ils répondent tous deux d'un signe de tête. La bénédiction matrimoniale étant faite , ils entendent la Messe , après quoy ils retournent tous ensemble au logis de la fille dans le même ordre qu'ils en sont partis. Les noces durent trois jours , & il y a , comme j'ay dit , de pau-

Kii

tres gens qui se ruinent en ces occasions , & qui ne se peuvent jamais remettre de la dépense qu'ils y ont faite. Il se boit plus de vin aux festins des femmes qu'à ceux des hommes. Le mary se couche le premier, la femme luy tire ses bas, & n'ôte son voile qu'après avoir éteint sa chandelle. En quelque temps que ce soit les femmes se levent avant le jour. Il y a tel Armenien qui depuis dix ans qu'il est marié n'a jamais vû le visage de sa femme , & ne l'a jamais ouï parler ; car quoique le mary luy

HISTORIQUE. ~~fit~~
puisse dire , & tous les patens ,
elle ne répond que de la tête .
Elles ne mangent point avec
leurs maris , & si le mari regale
ses amis aujourd'huy , la femme
traite ses amies le lendem-
ain .

Dès qu'une personne est
decedée , un homme destiné
aux services mortuaires va
promptement à l'Eglise querre
un pot d'eau benite , & l'ayant
apporté au logis du defunt ,
il la jette dans un grand vais-
seau plein d'eau , dans lequel
ils mettent le corps mort . Cet
homme s'appelle *Mordichou* ,

C'est à dire ccluy qui lave les morts, & ces Mordichous sont en telle horreur parmi le peuple, que c'est un infamie d'avoir mangé avec ces sortes de gens. Tout ce qui se trouve sur le mort lors de son décès lui appartient, fut ce quelque belle bague, & c'est la coutume dans le Levant de coucher avec le caleçon, la chemise, & la camisole, parce qu'on ne se sert point de draps. Après que le mort a été lavé, on le revêt d'une chemise blanche, d'un caleçon, d'une camisole, & d'une toque, & il faut que

le tout soit neuf , sans avoir ja-
mais servi à aucun autre. Puis
on le met dans un grand sac
de toile neuve , & ils cousent
ensuite la bouche du sac. Cela
étant fait , les Prestres vien-
nent prendre le corps pour le
porter à l'Eglise , & il est ac-
compagné de tous les parents ,
& amis du defunt qui tien-
nent tous un cierge à la main .
Quand ils sont à l'Eglise ils
posent le corps devant l'Autel
où le Prestre dit quelques prio-
res ; puis on allume des cier-
ges autour du corps , & on le
laisse en cet état toute la nuit.
coup 6v51

Le lendemain matin un Evêque, ou un simple Prieur, dit la Messe, à l'issue de laquelle on porte le corps devant la porte de l'Archevêque, ou de l'Evêque du lieu ; où il est accompagné de ses parens, & amis, & de tout le peuple qui s'est trouvé à l'Eglise, la plupart ayant un cierge à la main. Etant arrivéz devant cette porte, l'Evêque sort de son logis, & vient dire un *Pater* pour l'âme du défunt. Cet acte fini, la plupart de ceux qui ont accompagné le corps depuis l'Eglise jusqu'à la porte de l'Evêque,

HISTORIQUE. 122
l'Evêque, se retirent chez eux,
& il ne reste que les parens, &
quelques amis. Alors l'Evê-
que, & les Prestres font pren-
dre le corps par huit ou dix
pauvres qui se trouvent là, &
qui le portent au Cimetiere.
Le long du chemin on chante
quelques Oraisons, que les
Prestres continuënt en déva-
lant le corps dans la fosse. Puis
l'Evêque prend de la terre par
trois fois, en disant ces mots :
*Tu es venu de terre, & tu re-
tourneras en terre, & demeures-y
jusqu'à ce que nostre Seigneur
vienne.* Ces paroles dites on
Février 1715. L

122 JOURNAL
remplit la fosse. Ceux des pa-
rents & amis qui veulent re-
tourner au logis du défunt, y
trouvent le dîné prêt ; & mê-
me s'il se présente quelques
autres gens, ils ne sont pas re-
fusés. Ils ont aussi accoutumé
de donner à dîner, & à souper
pendant sept jours à quelques
Prestres, & à quantité de pau-
vres quand ils en ont le moyen.
Ils ne croient pas que l'âme
du défunt soit sauvée, s'ils ne
font cette dépense quand ils
le peuvent, & c'est d'où pro-
cède que la pluspart de ceux
du menu peuple sont toujours

HISTORIQUE. 123
miserables, & comme esclaves
des Mahometans , à cause de
l'argent qu'ils empruntent , &
qu'ils ne peuvent payer.

Quand un Archevêque ou
un Evêque meurt , ils font ce-
cy de plus qu'à un Seculier.
Quand la Messe est dite , un
Archevêque , ou un Evêque
qui se trouve là écrit un bil-
let , & coupant le sac où est le
mort , lay met dans la main le
billet où sont écrits ces mots:
*Souviens-toy que tu es venu de
terre , & que tu retourneras en
terre.*

Si l'un de leurs Esclaves

Lij

224 **LE JOURNAL**
meurt avant que son Maistre
luy ait donné sa liberté, quand
le corps est dans l'Eglise, le
Maistre écrit un billet sur le-
quel il met ces mots : Qu'il
n'ait point de regret, je le tiens
franc, et luy donne la liberté.
Car ils croient qu'en l'autre
monde on luy reprocheroit
qu'il seroit Esclave, & que
son amic en pourroit souffrir
quelque douleur. Que si l'Es-
clave n'a point de Maistre, la
Maistresse, ou à son defaut,
les enfans font le billet. Quand
il arrive qu'un Armenien se
défait luy-même, on ne fait

point sortir le corps par la porte du logis ; mais on fait un trou dans quelque endroit du mur qu'on trouve le plus commode pour mettre le corps dehors , & delà il est porté en terre sans nulle cérémonie.

En général les Armeniens sont fort attachés à leurs coutumes , & à leurs cérémonies , & bien qu'il y en ait parmy eux qui embrassent le Mahometisme pour les intérêts du monde , ces exemples sont fort rares , & il s'en trouve au contraire d'assez fermes & cons-

tans quand il faut soutenir leur Religion contre les persécutions des Mahometans. Le Chapitre suivant en donnera des exemples.

S'il y a des Armeniens qui ont la foiblesse de quitter quelquefois leur Religion , ou par quelque dépit , ou par quelque honteux intérêt qui les y pousse , la plupart y reviennent par une sérieuse répentance , & il s'en voit peu qui se rangent pour jamais du parti Mahometan. Quand un Armenien qui est tombé de la sorte , veut revenir à l'Eglise

pour seconnbistre la faute , il n'en peut avoir l'absolution que dans le même lieu où son abjuration a été faite ; & on la luy refuseroit en toute autre Ville ou Village où il la voudroit demander . Ce qui les porte le plus souvent à ce changement , est lorsqu'il y a de jeunes gens qui ont dépensé leur bien , & que le pere ne leur en veut plus donner pour le consumer dans la débauche . Alors quelques uns se vont faire Mahometans pour jouir du benefice de la Loy d'Ali , qui porte que quand un Chie-

L iiiij

tien s'est rendu Mahometan, tout le bien de son pere luy doit appartenir, sans que ses freres y puissent avoir part. Quand même il ne seroit que cousin il prend alors le bien de son oncle, & il faut remarquer que cette regle ne s'observe que pour les Chrétiens Sujets du Roy de Perse. Mais depuis quelques années les Armeniens ont pourvû en quelque maniere à empêcher ce désordre. Car quand ils voyent dans la Famille quelque débauché , le pere , ou l'oncle fait de bonne heure une feinte

vendition de ses biens à quelqu'un de ses fidèles amis. Il faut que le contrat soit passé par devant le Moufti ou le Cadji qui voyent bien que ce n'est qu'une feinte ; mais qui toutefois n'en disent mot ; & cela est cause que peu de ces jeunes Armeniens changent aujoud'hui.

Il y en eut un qui étoit venu à Smyrne avec quantité de marchandises, & pour en frustrer son pere, & ses freres, se rendit Mahometan. Après avoir dépensé en débauches une partie de son bien, il re-

vint aux trois Eglises où le Grand Patriarche fait sa résidence, pour avoir absolument de sa faute ; mais il ne la put obtenir, & le Patriarche luy dit qu'il falloit nécessairement qu'il retournerat au lieu où il avoit fait l'abjuration, & qu'il reconnoût sa faute devant l'Evêque de Smyrne, étant touché d'une véritable répentance, il fit ce que le Patriarche luy ordonnoit, & quelques jours après avoir fait la penitence qui luy fût enjointe, & donné aux pauvres la plus grande partie de ce qui

Iuy estoit de bien, il fut trouver le Cadi, à qui il tint ce discours avec une resolution admirable.

Tu scais, liry dit-il, qu'il y a quelques années que je me suis fait Mahometan, je viens de déclarer que je m'en suis repenty, & que je m'en repens, comme d'une mauvaise Loy que j'avois embrassée en reniant le Sauveur du monde, & qu'ainsi je n'ay que trop mérité la Mort. D'abord le Cadi crut que c'estoit quelque chose de folie dont il le pouvoit guerir, & râchat de le ramener doucement par de-

132 JOURNAL
belles espérances; mais voyant
que l'Armenien persistoit
dans sa déclaration, & s'em-
portoit en des blasphémies
contre Mahomet, il le fit me-
nier à la place, où il fut incon-
tinent mis en pièces à coups
de sabres, & de flèches qui luy
percéerent le corps. On peut
dire à la louange des Arme-
niens, que bien qu'ils soient
assez ignorants & mal instruits
dans leur Religion, toutefois
quand il leur arrive quelque
disgrace, & qu'il faut qu'ils
meurent pour leur Foy, ils
vont au supplice courageuse-

ment & avec joie.
L'an 1650. dans Dtarbeckie
Ville de la Melopotamie, il
se fit un mariage d'un jeune
Turc avec une fille de sa Na-
tion. La mère de l'Epoux étoit
grande amie d'une Armenien-
ne des premières de la Ville, &
cette femme n'avoit qu'un fils
de dix à douze ans. Elle fut
priée aux nôces du Turc,
& elle ne pût refuser de s'y
trouver, après les grandes sol-
licitations de son amie. L'en-
fant de l'Armenienne qui
avoit été présent lorsque la
mère de l'Epoux vint inviter

434 JOURNAL
la sienne, souhaita d'estre aussi
à cette feste, & demanda à sa
mere si elle ne l'y meneroit
pas. Cette femme qui n'igno-
roit pas les coutumes du Païs,
dit à son fils que cela ne se
pouvoit faire, & qu'au dessus
de l'âge de cinq ou six ans il
n'étoit pas permis à aucun
garçon de se mesler parmy les
femmes, & filles Turquesques.
L'Enfant ne cessa pas pour ce-
la de prier encore sa mere de
le mener avec elle, & une tan-
te qui se trouva là pour com-
plaire à son neveu , dit qu'elle
l'habilleroit en fille , & qu'on

n'y prendroit pas garde. En un mot la mère le laissa persuader par la tante , & par l'enfant , & le jour venu , elle le mena avec elle travesti en fille. Les nôces en Turquie durent au moins ordinairement trois jours , & il se trouva en celles-là une vieille femme qui avoit tousjours l'œil sur l'enfant de l'Armenienne , qu'elle trouvoit trop adroit , & trop agile pour une fille , particulierement quand il dansoit. Le soir les conviez s'étant retirez , cette vieille pris à part la mère du marié , & luy

dit qu'elle ne croyoit pas que l'Armenienne son amie eût amené une fille ; & qu'à toutes ses actions elle jugeoit que c'étoit un garçon que l'on avoit déguisé : le lendemain toute la compagnie s'étant rassemblée, la vieille Turque yint faire le même discours à la mere , & à la tante du jeune Armenien , & ces deux femmes témoignant d'en être fort offensées ; & affirmant que c'étoit une fille , la Turque pour n'en avoir pas le démenti trouva moyen de prendre l'enfant , & l'ayant mené dans la chambre

chambre des Esclaves de la mariée; elles luy abatirent son caleçon (car les filles en portent dans le Levant de même que les garçons) & elles trouverent que la vieille ne s'étoit pas trompée dans son jugement. Le bruit s'en répandit aussitôt dans le logis, & ce bruit fut suivi d'un grand tumulte. Tous les gens de la noce crièrent que les chambres étoient fouillées; & que l'Armenienne avoit fait cela pour se moquer d'eux, & en dérision de leur Loy. Sur ces entrefaites plusieurs des principaux Ma-

Fevrier 1715.

M'

138 JOURNAL
homemans de la Ville accou-
rurent au logis du marié ; & se
faissant de la mère, de la
tante, & de l'enfant, les mes-
serent au Bacha, afin qu'il en
fit justice. Le Bacha tenvoya
les deux femmes & garda l'en-
fant sept ou huit jours croyant
que le peuple se pourroit ap-
pailler. Mais il eût beau flat-
ter cette populace, & luy
remontrer que ce n'étoit
qu'un enfant ; le pere offrit en-
vain de donner la moitié de ce
qu'il pesoit en or ; tout ce que
l'on put faire, & dire ne servit
de rien, & le Bacha qui se

vit pressé du peuple , ne voulant pas donner Sentence de mort contre l'enfant , le remit entre les mains des parens du marié , qui exerçerent sur luy des cruautez inouïes : ils menèrent ce pauvre enfant au milieu de la grande place de la Ville ; & l'ayant dépouillé nud à la reserve de son caleçon ils commencèrent à l'écorcher vif depuis le col jusques à la ceinture , ne luy ostant pour ce jour-là que la peau du dos . L'ayant laissé là toute la nuit avec bonne garde , ils revinrent le lendemain pour luy

Mij

140 JOURNAL
écorcher l'estomac, & les bras.
Le Gadi, & le Moullab, &
plusieurs des principaux Ma-
hometans de la Ville exhortaient
l'enfant à embrasser leur Loy, & à ne souffrir pas
qu'on luy fit plus de mal. Sa-
merc y vint aussi, & l'embras-
sant tendrement le conjurait
d'avoir pitié d'elle & de luy-
même, & de se rendre Maho-
metan pour sauver sa vie ;
mais ni ses larmes, ni toutes
les paroles les plus touchantes,
que la douleur luy mit à la
bouche ne furent pas capables
d'ébranler la constance de

HISTORIQUE. 44
l'enfant. Il répondit à sa mère
d'une voix forte qu'il avoit
souffert patiemment, & qu'il
souffroit encore, que les
tourmens ne luy faisoient
point de peur ; mais que sa
plus grande douleur étoit que
sa propre mère le sollicitoit à
renier son Sauveur ; ce qu'il
ne feroit pas. Les Turcs im-
pito�ables au lieu d'être tou-
chez de la constance de cet en-
fant, continuèrent de luy
écorcher les bras, & l'estomac,
& après cette cruelle action le
laisserent encore là sous bon-
ne garde jusques au lende-

main ; car ils avoient dessein de luy écorcher tous les jours quelque partie de son corps jusqu'à ce qu'il expirât. Enfin le Bacha ayant horreur de ces cruautez, vint le lendemain de grand matin à la place avec ses Gardes, & luy fit couper la tête. On croit qu'il eût sous main quelque somme d'argent pour sauver l'enfant des nouveaux supplices qu'on luy préparoit.

J'avois abrégé considérablement ce que j'ay tiré d'*Olearius*, de *Tavernier*, de *Chardin* & des autres Voya-

geurs ; si l'après m'estre informé exactement de la Religion & des Mœurs des Persans & des Armeniens par ceux mêmes qui sont icy, ce que j'en ay appris ne m'avoit pas parû trop conforme à ce qu'on nous en a laissé par écrit, pour oser l'écrire moy-même, d'une façon nouvelle ; sauf néanmoins à ceux qui l'avoient lu ailleurs, à s'épargner la peine de le lire icy. Mais retournons si vous plaist, Messieurs, à nostre Ambassadeur.

Il partit d'Eriwan comme nous l'avons dit plus haut,

144. MÉMOIRES
Le 1^{er} Juillet. Mats 1714. Il partit se
rendre à Smyrne, où après
quarante jours de marche, il
arriva le 28. Avril de la même
année ; avec Agoubelians &
touze sa suite qui alors étoit
fort nombreuse. Il fut aussi
tost avect un secretement de
son Maistre de Fontenay,
Consul François à Smyrne.
Il luy recommanda la diligence
& le secret pour son embat-
tement ; il luy confia avec ses
lettres, les présents du Roi
son Maistre, qu'il fit embalcer
dans des balles de foie, &
embarquer en même temps
sur

HISTORIQUE. 145
sur un Navire François qui se trouva dans le Port, prest à mettre à la voile; & qui en effet se hâta de prendre la route de Marseille, où il arriva heureusement.

Quatre ou cinq jours après Agoubchani, déguisé en matelot, s'embarqua dans un autre Navire, & suivit ses Présens.

Cependant le grand Douranier se méfiait du Persan, & jugçant par le grand nombre de Domestiques qu'il avoit, qu'il n'étoit rien moins qu'un Marchand, comme d'abord le bruit en avoit couru.

Février 1715.

N

146 JOURNAL
& encore moins un Pelerin
qui alloit à la Mecque y compa-
tre il le disoit luy même, soupi-
çonna que tous les discours
qui conroient sur ce sujet ren-
fermoient quelques mystères;
il forma le dessein de s'en éclair-
cir, & pour cet effet, il mit
de tous les costez des Espions
en campagne pour examiner
les actions du faux Pelerin, &
pour empêcher qu'il ne pût
luy échapper par Mer, ni par
Terre. En même temps il don-
na avis de ses soupçons à la
Porte.

Cependant Mehemet Riza

Beg a ptés avoir resté vingt
Sept jours à Smyrne, & recou-
vrant l'impossibilité où il étoit
de s'y embarquer pour la Fran-
ce, se détermina à prendre la
route de Constantinople, dans
l'espérance d'en pouvoir sor-
cire plus facilement que de
Smyrne, & d'y demeurer du
moins inconnu jusqu'à ce que
M. Desalleurs pût luy faciliter
les moyens de se tirer des
mains des Turcs.

Il mit onze jours à se ren-
dre de Smyrne à Brusse, où il
séjourna six jours, pour at-
tendre la réponse d'un Expré-

Nij

qu'il avoit secrètement dépe-
ché vers M. Desalleurs, afin
de luy donner avis de son ar-
rivée dans cette Ville.

Le Sieur Padery Secrétaire
Interprète du Roy, Athénien
de Nation, fut choisi par M.
Desalleurs pour aller luy ren-
dre la réponse qu'il attendoit
à Brusse, pour luy dire qu'il
jugeoit à propos qu'il ne vint
pas avec tout son monde, à
Constantinople, & qu'il se
contentât seulement d'y
amener un ou deux de ses
Domestiques. Le Persan ne
fut pas de cet avis, parce qu'il

croyoit avoir lieu de se méfier de plusieurs de ses gens , craignant , s'il les quittroit , que ce qu'ils pourroient dire de luy après son départ , ne luy fût plus nuisible , que cette marche dérobée , ne luy pourroit être utile . Ainsi au lieu d'accepter cette proposition , il envoya à l'Ambassadeur de France , Paderi , & son Lieutenant nommé *Radinchain* , Persan de Nation , homme expert dans les affaires , pour luy remontrer que les difficultez qu'il luy objectoit estoient insurmontables , qu'il falloit au

POUR RENTRER,
contraire qu'il avait avocé tout
son monde à Constantinople,
& qu'on ne s'attachât unique-
ment qu'à luy trouver une
maison écartée, où il put se
disposer en sécurité à pros-
ter du premier embarque-
mēt qui se présenteroit; que
c'étoit là en un mot la seule
chose qu'il demandoit. Nean-
moins avant de suivre ce
dessein, Monsieur Desalleus
luy fit proposer encore
par le même *Kadinchain* de
venir à Constantinople dé-
guisé sous la figure d'un Mar-
chand & de se rendre dans

HISTORIQUE. 153
au Camp comme le font ordinairement les Marchands Bokans. Que là il feroit plus facile de trouver des expédients pour son évaison. Cette proposition fut encore moins goûtée que la première, & en conséquence des inconveniens dont elle parut environnée, le Kadichein remontra à l'Am-
bassadeur de France, qu'il étoit impossible de risquer de s'ex-
poser dans un Camp de Mar-
chands; sans courir le danger
d'estre reconnu à chaque ins-

* Lieu d'Assemblée pour les Mar-
chands Armenians & Persans.

N iiiij

152 JOURNAL
tant par des Antennes fabriquées
des Persans qui arrivent tous les
jours à Constantinople, cel
qui seroit très préjudiciable à
l'Ambassadeur de Perse ; veu
les avis qu'on avoit reçus à la
Porte de toutes parts, & prin
cipalement du Grand Douanier
de Smyrne, qui le croyait
plutôt ce qu'il étoit véritable
ment, ou du moins un Espion
dépêché pour enlever le frere
du Roy de Perse, où celiuy
qui prend cette qualité, i qui
est entre les mains des Turcs à
Emissos, que pour un Juif nuyer
ou un Polonais comme on le

HISTOIRE. 153

publiait toutes ces objec-
tions bien examinées, M. De-
Salleurs l'ay fait offrir un asyle
dans son Palais; mais Kadi-
chain s'opposa à cet avis, en-
core plus fortement qu'il n'a-
voit fait aux autres. Il remon-
tra que cette démarche suffis-
toit pour attirer des affaires
très-fâcheuses à son Maître;
non seulement par rapport à
sa suite nombreuse, mais en
outre parce qu'il scavoit que le
Déléguier de Smyrne l'avoit de-
taché après lui deux Espions
qui l'avoient suivi jusqu'à
Beaute, & qui ne manqueroient

1754. LE JOURNAL
pas de le suivre jusqu'à Constan-
tinople. Enfin il fut arrêté
qu'il descendroit dans une mai-
son, Sur le Canal de la Mer
Noire, dans le quartier nommé
Kourouchechmée. Il aussi (bo) la
Veuve Louïse Berot, Françoise,
Maistresse de la maison qu'on
luy choisit, eût obtenu d'en faire
être en possession le S^r Paderi,
qui en donna les clefs au Kadem
chain pour y introduire son
Maître incognito.

Le second jour de son arrivée
vée M. Desalleurs députa
Paderi pour aller le com-
plimenter de sa part, & luy

HISTORIQUE. 155
dice que tout étoit prêt pour son embarquement ; qu'il se disposa à partir le lendemain au matin pour se rendre secrètement au Port de Troye ; & c'est maintenant un Port désert, au lieu même où l'on dit que fut d'ancienne & fameuse Ville de Troye , qui a fait , & qui fait encore à présent tant de bruit dans le monde .) qu'il y trouvroit la Barque nommée la Vierge de Grace commandée par le Capitaine Estienne de Cuges , & que Paderi l'y attendroit , qu'au reste il ne luy recommandoit de gagner cette rade

156 . . . JOURNAL
en diligence que pour prévoir
sur les dangers qu'il trouvoit
à le faire embarquer à Con-
stantinople.

Mehmet Riza Beg , dit à
Paderi , après avoir reçu le
compliment de l'Ambassadeur
de France , qu'il enverroit
avant de partir , son Lieute-
nant , le remercier des soins
qu'il se donnoit pour luy.
Mais malheureusement il fut
arrêté le même soir dans sa
maison , par un ordre du
Grand Seigneur qui fut execu-
té par les gens du * Chouix

* Grand Preost.

HISTORIQUE. 154

Bachi, du à Bostangi Bachi,
& du grand Douanier, chez
qui il fut mené d'abord avec
son Secrétaire Akond & son
Kadinchain, où il fut interro-
gé, & de la transféré chez le
Chaoux Bachi, de chez le
Chaoux Bachi, chez les b Reys
Effendi, où il fut encore inter-
rogé en présence du grand
Tefterdar, du d Kiaia du Visir,
& de plusieurs autres grands
Officiers de la Porte, qui luy
soutinrent qu'ils avoient des
a Grand Jardinier.
b Chef de Justice.
c Grand Tresorier.
d Lieutenant du grand Visir.

... .
avis certains qu'il étoit Ambassadeur du Roy de Perse & qu'il alloit en France, il écouta tranquillement toutes les accusations qu'ils déposèrent contre luy, & leur répondit d'un air simple & ingenu, qu'il n'étoit rien moins que ce qu'ils croyoient, que le Roy de Perse avoit trop de sujets illustres par leur naissance & par leur dignité, & dignes de porter les grands titres qu'ils luy suppoisoient, pour l'honorer, luy chetive creature, de la qualité de son Ambassadeur auprès de l'Empereur de France.

HISTORIQUE. 139
cependant sesentaines vingt
ment pressé, il leur fit un
discours plein de fcu & d'élo-
quence, qu'il finit par un ser-
ment (qu'il n'écoit pas Mar-
chand Ambassadeur; mais
un Pelerin, un fidèle Maho-
metan, un Mussulman zélé,
& qu'il alloit à la Mecque.)
pour accomplir, s'il pouvoit,
le vœu qu'il avoit fait de visiter
le Tombeau du Prophète
avans de mourir. En un mot
il répondit à toutes les ques-
tions qu'ils luy firent avec tant
de force, de justesse, & de
présence d'esprit, qu'il leut

188 JOURNAL
ferma la bouche. Il fut néanmoins remis entre les mains du Châouz Bachir qui eut ordre d'être tenu le garder avec Sidi Akond, son Kadiinchain & deux autres domestiques qui le servoient.

Le lendemain on fut visiter sa maison, son équipage, ses hardes, ses papiers, & on arresta tous ses gens qui furent mis dans les prisons de la Douane ; mais il avoit si bien pris ses mesures à Smyrne, qu'on ne trouva rien qui pût déposer contre luy. Cependant quoiqu'il toutes ces appartenances

parcours, luy fuisse plus favorable, on l'amena le même soir avec son Secrétaire dans une grande chambre, où on les visita encore jusques dans les plis les plus secrets de leurs vêtemens. Il avoit heureusement eu la précaution de donner le Sceau de ses Armes, ou celuy de sa Charge, à son Secrétaire qui l'avoit emporté dans un trou de la chambre où on l'avoit enfermé la veille. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour luy dans la rigueur des perquisitions, ce fut de se voir obligé de déchirer & d'avaler

Février 1785.

une Lettre de change de dix mille pistoles que le Kan d'Erivanluy avoit donnée à prendre , sur le compte d'un gros Marchand Armenien, nommé *Agabap*, pour en recevoir la valcur d'un de ses neveux à Constantinople.

Paderi qui fut informé de tout ce qui se passoit à force de diligence & de soins , & qu'on alloit resserrer encore plus étroitement qu'on n'avoit fait , Mehemet Riza Beg , fut apprendre ces facheuses nouvelles à M. Desalleurs qui en fut allarmé , & qui luy donna

Il deßus ordre de redoubler ses attentions, pour s'informer directement, ou indirectement de ce qu'il deviendroit. Il mit en effet tout en usage, pour s'instruire du sort qu'on luy destinoit; il prit toutes sortes de figures, il le déguisa de toutes les manières, tantost en Juif, tantost en Athénien, tantost en Esclave. A la faveur de ces déguisemens, il s'introduisit chez les Grands, il se mesla avec leurs domestiques, en un mot il s'y prit si bien, que chaque jour, on luy cointoit, comme à un

Oij

264 JOURNAL
l'omme sans conséquence si
touffes les circonstances d'une
affaire dont on n'e^t le croirent
pas fort curieux. Tantost on
luy disoit que le Persan qui
étoit dans la prison du Chaouz
Bachi , étoit reconnu pour
Espion , & que son procès
étoit fait, tantost qu'on alloit
l'exiler , ou l'envoyer aux galéri-
es, lorsqu'enfin on luy jura
qu'on étoit sûr qu'il étoit Amba-
sseur du Roy de Perse en
France , qu'il étoit convaincu
d'avoir voulu traverser les
Etats du Grand Seigneur
sans faire part de sa Mission à

HISTORIQUE. 169
la Porte pour' alloit être regardé
comme un Espion ; & qu'il
ne pouvoit plus en un mot
éviter la mort que son atten-
tac meritoit. Il fut là-dessus
rendre compte à M. Delal-
leurs de tout ce qui se passoit.
Le peril éroit extrême , il y fall-
loit un prompt remède , ou le
Persan alloit perir. Aussi ne
négligea-t-il rien pour le tirer
d'un pas si dangereux. Il em-
ploya ses soins , les présents ,
l'or , l'argent & les amis , tout
enfin pour luy procurer son
élargissement.

Sur ces entrefaites Raderi

166 JOURNAL
qui ne pouvoit nullement entrer dans la maison du Chaotix Bachi, quoy qu'il fut de ses amis, parce qu'il y étoit trop connu, trouva le moyen de s'aboucher avec un des Domestiques de Mehemed Riza Beg, qui (par grace singulière) alloit & venoit dans la Ville, pour acheter les provisions nécessaires à son Maistre. Il luy donna plusieurs rendez vous, & reçut de luy un détail de la façon dont on traitoit l'Am-bassadeur. En même temps Paderi luy apprit tout ce que M. Desaffeville faisoit pour sa

délivrance, & luy recommanda de l'en informer pour l'encourager ; mais quelques jours après, luy avoir donné ces espérances, les affaires de Mehemet parurent encore plus désespérées que jamais. Le même Domestique vint dire à Paderi qu'on devoit incessamment faire mourir son Maître ; que tous les jours ses gens étoient horriblement tourmentez, qu'on les assommoit de coups de bâton, qu'on les menaçoit du feu, & qu'on les appliquoit à la question, pour les oblier à déclarer ce qu'il

JOURNAL
étoit. Cependant nul d'entre eux n'en voulut jamais rien faire, ny par promesses, ny par menaces.

(Un pareil exemple de constance & de fidélité, seroit, si je ne me trompe, bien rare en France.)

Alors Padeti qui crût qu'il n'y avoit plus rien à en espérer, fut dire à M. Desalleurs ce qu'il en pensoit. M. Desalleurs aussi tôt le chargea d'un double billet qu'il luy comanda de donner au Domestique de l'Ambassadeur, afin qu'il le remît entre les mains

HISTORIQUE. 123
de son Maistre ; à qui l'un de
ces deux billets devoit appren-
dre l'usage qu'il pouvoit faire
de l'autre.

Voicy le contenu du billet
instructif.

MONSIEUR,

Si vous estes pressé, & si
vous voyez qu'on vœuille vous
faire quelque violence, vous
m'écrirez un billet semblable à
celuy que je vous envoie, afin
que je puisse le présenter au Grand
Visir, & luy faire entendre tout
ce que je devrayment luy dire pour

Février 1715.

P

170 JOURNAL
vostre élargissement : en même
temps vous enverrez un pareil
billet à la Porte, pour me mettre
en droit de vous reclamer comme
Ambassadeur du Roy mon
Maistre.

Il répondit fermement à M.
Desalleurs, qu'il luy étoit in-
finiment obligé des peines
extrêmes qu'il prenoit pour
luy ; mais qu'il ne trahiroit ja-
mais le secret de l'Empereur
son Maistre, & qu'il n'avoüe-
roit point sa Mission, quand
il devroit estre mis en pieces.
Neanmoins par l'entretuse

HISTORIQUE. 178.
de Paderi, M. Desallcurst trouva des expedients pour sa délivrance, & moyennant neuf ou dix mille écus, il se fit des amis dont le credit contribua à changer la face de cette affaire.

On publia d'abord dans Constantinople, & l'on persuada ensuite au Chaoux Bachi, que son prisonnier étoit un simple Pelerin, qu'il étoit parti exprés de Perse, pour aller à la Mecque; que la crainte de tomber entre les mains des Corsaires, l'avoit empêché de s'embarquer à Smyrne, &

Pij

272 LE JOURNAL
qu'il éroit venu à Constanti-
nople, uniquement pour pro-
fiter de la Caravane, & de
l'escorte du *Suremini*, & du *Sakabachi*.

Le Chaoux Bachi fut ravi
de se voir obligé d'ajouter foi
à ces discours ; & pour mieux
marquer l'envie qu'il avoit de
tirer le Persan d'un si mauvais
pas, après avoir publié en hom-
me persuadé , toutes les tai-
sons qu'il alleguoit luy-même

a Conducteur du Tresor de la Mecque,
& des Pelerins.

b Celuy qui fournit de l'eau dans les
Deserts aux Pelerins , aux dépens du
Grand Seigneur.

pour prouver son innocence, il crût que rien ne pourroit plus retarder l'execution de son dessein, s'il se servoit astroitement auprés du Grand Vizir de l'heureuse conjoncture qui se presentoit alors.

Le Grand Seigneur devoit mettre son fils ainé entre les mains des *Oukodja*, pour commencer à l'instruire dans l'Alcoran. Le jour que cette ceremonie se celebre, est un grand jour de Feste chez les Turcs. Le Grand Visir, le Muphti, les deux Kaziaaskers *c Maistres d'Ecole, ou Docteurs.*

P liij

174 JOURNAL
& tous les gens de Loy y af-
fistent.

Le Chaoux Bachi qui sça-
voit parfaitement combien il
luy importoit , s'il vouloit
réussir , de profiter de cette oc-
casion , se rendit ce jour-là mê-
me , après la premiere prière ,
chez le Grand Yizir , qu'il trou-
va heureusement de bonne
humeur : Il luy presenta une
Requête de Mehemet Riza
Beg qui le prioit de faire atten-
tion aux soupçons mal fondez
qu'on avoit conceus de luy ,
en vertu desquels on le rete-
noit depuis si longtemps à

Constantinople; que d'ailleurs la Caravanne étant à la veille de partir, il courroit risque de ne point aller à la Mecque, s'il ne donnoit incessamment ses ordres pour le faire mettre en liberté, Le Chaoux Bachi joignit à cette Requête de fortes instances, qui eurent tout l'effet qu'il en pouvoit attendre: Et sur le champ le Grand Vizir luy ordonna de l'élargir à condition qu'il le feroit examiner de près, & qu'il luy en répondroit jusqu'à ce qu'il fut mis sous la garde des Conducteurs des Pelerins, qui seroient

P iiiij.

JY6 A YOURENT AU
chargez du soin de le menet
à la Mecque , & à leur retour ,
de le renvoyer par Damas en
Perse.

Le Chaoux Bachi fut aussi
tost luy porter cette bonne
nouvelle ; il la reçut avec de
grandes démonstrations de
joye , qu'il accompagna de
quelques nouveaux présens ,
& en même temps il fut mis
en liberté .

Dès qu'il fut sorti de prison
Paderi fut le consulter , &
prendre avec luy des mesures
pour convenir de ce qu'il y
auroit à faire entre M. Desal-

feurs & deux, pour l'arrachez des mains des Turcs qui auroient l'ordre de le mener à la Mecque , après qu'il auroit donné caution valable & sûre , pour sa personne , & pour son monde. Cette horrible condition à laquelle il ne s'attendoit pas ; & à laquelle il ne pouvoit pas satisfaire , l'embarrassa infiniment ; mais par bonheur il trouva deux riches Marchands Persans établis depuis longtemps à Constantinople , qui répondirent pour luy en présence du Grand * Stenbol-Effendi.

* Juge de grande considération.

178 JOURNAL
Alors M. Desalleurs (je ne
scay pour quelle raison) luy
fit dire qu'il pouvoit seure-
ment se retirer au Palais de
France, qu'il le garderoit,
& le feroit embarquer fans
danger ; mais quelque nou-
uelle chicane qu'il eût à crain-
dre de l'inconstance & de la
mauvaise foy des Turcs, il se
fit un scrupule de conscience
& d'honneur, d'accepter cet
asyle, en un mot il n'en vou-
lut pas entendre parler, en
consideration de ses cautions
qu'il auroit sacrifie par l'éclat
d'une pareille demarche.

Tous ces inconvenients les uns sur les autres avoient épuiisé tout l'argent qu'il avoit apporté d'Eriwan : mais M. Desalleurs n'eût pas pluôt appris le besoin où il étoit, qu'il luy fut porté par Paderi six mil cinq cens écus , qui auraient été perdus , & luy aussi si on l'eût reconnu. Après avoir remis cette somme entre les mains de son homme d'affaires , il le mena secrètement au Palais de France , où M. Desalleurs qui avoit grande envie de le voir , l'attendoit. Ils y eurent une conférence

180 **JOURNAL**
de deux heures , où il fut con-
clu qu'il feroit au milieu de
la Caravanne ce quel l'on verra
dans la suite de ce Journal , &
que Paderi de son côté se ser-
viroit du même Bâtiment ,
qui (à son arrivée à Constan-
tinople devoit le prendre à
Troye) pour aller l'attendre
à Payas ou à Alexandrette .

Le lendemain de cette visite
les Chaux de la Porto furent
prendre le Pelerin dans sa
maison , & le remirent le mê-
me jour septième d'Aoust de
mil sept cens quatorze , entre
les mains des Chefs de la Cara-

HISTORIQUE. 184
yanne, avec lesquels il commençait son pelerinage. 185
Baderi qui le vit partir de loin, se disposa bien tôt à le suivre de près ; mais par une autre route. Il fut embarquer secretement avec luy sept ou huit hommes de la suite de l'Ambassadeur , qu'il avoit laiszez à Constantinople , il monta dans le Bâtiment nommé la Vierge de Grace , Commandé par le Capitaine de Cuges ; & mit à la voile le onze du même mois , chargé , luy & ledit Capitaine , des ordres & des instructions dont voicy .

182 JOURNAL
la copie sur les originaux,
Signez DESALLEURS.

INSTRUCTION
pour le Sieur Paderi que j'ay
chargé du soin de conduire en
France l'Ambassadeur que le
Sephi de Perse envoye au Roy.

Il s'embarquera à Constanti-
nople sur la Barque appellée
la Vierge de Grace coman-
dée par le Capitaine Estienne
Decuges.

Lors qu'il sera arrivé à Payas
proche d'Alexandrette , il en
verra ou ira luy même trou-

ver le Vice-Consul d'Alexandrette auquel il rendra la Lettre que je luy écris , & ils conféreront ensemble sur les moyens les plus convenables pour embarquer ledit Ambassadeur avec sa suite , & le pourvoir de rafraîchissements pour son voyage.

Le Sieur Paderi fera toute la diligence possible pour se rendre à Alexandrette avant la Caravanne qui est partie de Constantinople le 7^e. de ce mois , & qui doit arriver à Alexandrette 25. ou 26. jours après son départ.

Ledit Paderi, ludit Vice-
Consul, & le Capitaine gar-
deront un secret profond pour
ôter aux Turcs de la Caravanne,
& à ceux du lieu de l'em-
barquement, la connaissance
de ce que l'Ambassadeur sera
devenu, puisqu'il ne faut pas
douter qu'on ne fasse de gran-
des perquisitions quand on
s'apercevra qu'il s'est évadé,
ainsi il faudra mettre à la voie
le aussitôt qu'il sera embarqué.

Lorsque la Caravanne sera
arrivée au rendez-vous général
des Pelerins qui est aux envi-
rons d'Alexandrette, l'Ambas-
sadeur

HISTORIQUE. 185
bassadeur ne manquera pas de donner de ses nouvelles au S^r. Paderi, & fin c'est à Alexandre ou à Scyde qu'il pourra s'embarquer ; mais en quelque endroit que ce soit , il faut que le Bâtimen^t mette à la voile , aussitôt que l'Ambassadeur sera dedans.

Le Sieur Paderi envoira aussi vers la Caravane l'homme que j'ay destiné pour la suivre , qui doit arriver quelques jours avant elle à Alexandre , afin qu'il prenne des justes mesures avec l'Ambassadeur , soit pour s'embarquer ,

Février 1715.

Q

186 IL JOURNALH
à Payas , ou vers Damas , ou
Barut Si c'est en ce dernier
lieu , il prendra de concert les
précautions nécessaires avec le
Sieur Poulard , Consul de
Seyde , auquel il remettra la
Lettre que je luy écris pour ce
sujet , ensuite de quoy il fera
route pour Marseille sans tou-
cher en aucun Port Turc , à
moins qu'une nécessité indis-
pensable n'y obligeât le Bâti-
ment.

Le Sieur Padery se remettra
sans cesse devant les yeux que
la diligence , & le secret sont
les principales choses qu'il faut

observer pour parvenir au but que l'on se propose.

Les Lettres de créance de l'Ambassadeur , de même que les Présents du Sephi pour Sa Majesté , ayant été envoyez à M. Arnoul , Intendant des Galères , & du Commerce , par le Sieur de Fontenu , Consul à Smyrne , il y a appartenance que M. Arnoul sera chargé des ordres de Sa Majesté au sujet de cet Ambassadeur ; ainsi le premier soin du Sieur Padery , quand il sera arrivé à Marseille , doit estre de donner part de son arrivée à monsieur

Qij

Sieur Arhoul , afin de suivre
les ordres qu'il luy a pu prescrits
pour conduire l'Ambassadeur
à la Cour , où ledit Sieur Ra-
dery remettra les Lettres dont
il est chargé pour les Ministres
de Sa Majesté.

Enfin si l'Ambassadeur ne
pouvoit s'embarquer ny à
Payas , ny à Damas , le Sieur
Padery prendra des Lettres des
Consuls d'Alexandrette & de
Seyde , par lesquelles ils ren-
dront compte de l'impossi-
bilité qu'il y aura eu de réussir à
embarquer cet Ambassadeur ;
ledit Sieur Padery se rendra

HISTORIQUE. 389
avec la Barque , & les six ou
sept Domestiques de l'Ambas-
sadeur à Marseille , où il in-
formerai M. Arnoul de ce
qu'on aura fait , & le prierai de
faire payer la somme de 1500.
écus au Capitaine Decuges , de
laquelle je suis convenu avec
luy pour le fret de son Bâti-
ment.

Le Sieur Padery pourvoira
dans la route , autant qu'il luy
sera possible , à faire avoir de
petits rafraîchissemens à l'Am-
bassadeur .
Dans toutes les Echelles où
le Sieur Padery touchera , files

Marchands François , ou autres , luy demandent ce qu'il va faire à Alexandrette , il faut que luy , & le Capitaine disent qu'ils y vont pour faire un chargement pour le compte d'un Marchand de Constantinople , & le porter à Marseille , & quand il partira d'Alexandrette , ils diront que n'ayant pu faire ce chargement , ils vont ailleurs pour tâcher de le faire.

Il faut que le Bastiment touche à Chipres pour y remettre les Lettres qu'on a écrites au Consul de cette Isle ,

HISTORIQUE.

Le Sieur Paderi me donnera de ses nouvelles de toutes les Echelles, & des autres lieux où il passera s'il le peut faire.

Fait au Palais de France à Pera lez Constantinople le 10 Aoüst 1714. Signé D E S A L L E U R S.

PIERRE DÉSALLEURS, &c.

Il est ordonné au Capitaine Estienne Decuges, Commandant la Barque la Vierge de Grace d'aller à Alexandrette ou à Payas après avoir touché

192 JOURNAL
en Chipres, & d'y embarquer
les choses qui luy seront mon-
trées, & désignées par le Sieur
Paderi que nous envoyons sur
la Barque pour l'execution de
nos ordres, & de porter le
tout à Marseille où ledit Ca-
pitaine recevra la somme de
4500. liv. pour ses Nolis,
ainsi qu'il est porté par nostre
déclaration de cejourd'huy
en sa faveur; enjoignons tres-
expressément audit Capitaine
de suivre de point en point, &
avec toute la diligence possi-
ble tout ce qui luy sera dit par
le Sieur Paderi. Mandons aux
Sicurs

HISTORIQUE 1991

Sieurs Consuls de France des
lieux où ledit Capitaine ou
chaste de tenir la main à l'exe-
cution des Presentes, s'agissant
du service du Roy. Fait au Pa-
lais de France à Pera le 2.
Constantinople le 8 Aoust
1714. Pour copie, Signé,
DESALLEURS.

PIERRE DESALLEURS, &c.

Pouvant arriver qu'on ne
pourroit pas faire à Alexandrette, ny à Payas l'embar-
quement pour lequel nous
envoyons en ces deux endroits.

Février 1715.

R

194 JOURNAL
la Barque la Vierge de Grace
commandée par le Capitaine
Etienne Decuges, en ce cas
nous ordonnons audit Capi-
taine de se rendre avec son Bas-
timent à Seyde pour y prendre
le chargement qui luy sera in-
diqué par le Sieur Paderi que
nous envoyons sur ledit Bas-
timent pour l'execution de
nos ordres, & de porter ledit
chargement à Marseille où le-
dit Capitaine recevra la som-
me de 4 500 liv. pour ses
Nolis, ainsi qu'il est porté par
nostre déclaration de cejour-
d'huy en la faveur; enjoignons-

HISTORIQUE. 195
tres-expressément audit Ca-
pitaine de suivre de point en
point , & avec toute la dili-
gence possible tout ce qui luy
fera dit par le Sieur Paderi.
Mandons aux Sicurs Consuls
de France des lieux où ledit
Capitaine touchera de tenir la
main à l'exécution des Presen-
tes , s'agissant du service du
Roy. Fait au Palais de France
à Pera lez Constantinople , le
8. Août 1714. Pour copie ,
Signé DESALLEURS,

Pendant que Paderi chargé
de ces instructions va travail-
ler au succès de son entreprise ,

Rij

196 JOURNAL
voyons ce que devient l'Am-
bassadeur de Perse.

Dès que les Chaoux de la
Porte l' eurent remis avec ses
équipages , ses tentes & ses
domestiques , entre les mains
des Conducteurs de la Cara-
vane , il se vit au milieu d'une
quantité prodigieuse de gens
attentifs à examiner ses ac-
tions : & tellement environ-
né d'espions de tous les costez ,
qu'il desespéra de pouvoir
tromper leur vigilance . Ce-
pendant il s'avisé d'une ruse
qui de tous les temps a servi à
tromper les hommes . Il te-

moigna un zèle si éclatant pour sa Religion , tant de vénération pour le S. Prophète , & tant d'ardeur d'arriver à la Mecque , que ses Gardes furent à la fin les dupes de sa dévotion : tantost il seduisoit les uns par l'éloquence & la ferveur de ses discours , tantôt il combloit de présents les autres ; attentif à soulager les pauvres , il prevenoit leurs besoins , & leur épargnoit la honte de les déclarer . Enfin il rapportoit si adroitemens toutes ses actions & ses paroles à l'esprit de tendresse & de

R ij

Charité qu'il affectoit pour son prochain , qu'on ne s'entretenoit plus dans toute la Caravanne que du détail de ses vertus.

Il sentit bien-tost l'effet que produisoient dans les esprits ces bruits sagement répandus , & il en conclut que la négligence & l'inattention de ses Gardes alloient dans peu de jours luy faire ceüillir le fruit de sa dissimulation.

On commença d'abord par ne plus se mettre en peine du lieu de son campement , & tous les soirs on luy laisseoit

indifféremment la liberté de faire dresser ses tentes, à la tête, au centre ou à la queue de la Caravane. Un motif de pieté servoit toujours de prétexte à ces changements; & toujours il alleguoit qu'il envisageoit la commodité de ses voisins, devant la sienne. En un mot il scût se mettre en si bonne odeur que c'eût été un crime capital de le soupçonner d'aucune action capable de détruire l'idée de celles qu'on lui avoit veu faire.

Voilà l'état où étoient les choses, lorsqu'après trente

R 111j

200 JOU R NIA DR
& un jour de marche il arriva avec la Catavanne à une demie lieue d'Alexandrette & chacun à l'ordinaire fut dressé ses tem-
ps, & luy les siennes; mais du côté de la Mer où il envoia un de ses gens pour voir si le Bâ-
timens qui devoit le passer en France, étoit à la rade; & pour chercher Paderi , afin de l'in-
former de la liberté qu'il avoit de le joindre dès qu'il seroit temps de le faire. Paderi qui s'y trouva en effet arrivé qua-
tre jours avant luy , luy fut dit que tout étoit prest , & qu'il n'avoit plus qu'à partir.

Le moyen dont l'Ambassadeur se servit pour donner des nouvelles à Paderi , est si singulier , que je croy qu'on ne peut rien apprendre de plus extraordinaire.

Il demanda à l'Esclave , à qui il destinoit l'honneur de cette commission , s'il pourroit bien se resoudre à souffrir de bonne grace la bastonnade pour l'amour de tuy . Seigneur , lui répondit-il , avez vous déjà oublié les mauvais traitemens que nous avons eßuyé à Constantinople ; & me croyez-vous capable d'une lacho-

té lorsqu'il s'agit de yostre service. Et bien, luy dit-il, il est de la plus grande importance du monde pour moy de t'envoyer sur le rivage voir si Padery m'y attend , & que tu t'abouches avec luy , pour venir me rendre compte de tout ce qu'il t'aura dit ; mais il faut que cela se fasse de maniere que personne ne se méfie icy ny de toy, ny de moy. Je vais foindre d'avoir perdu quelque joyau précieux & enrichi de diamants de grand prix, pour avoir sur ce pretex-
te un sujet plus raisonnable

de me mettre en colere. Je feray assembler tous mes domestiques pour le chercher ; & enfin je feray tomber tous les soupçons sur toy , en presence de tant de gens , que j'obligeray ceux qui seront témoins de la rigueur du supplice auquel je te condamneray , à me demander ta grace ou du moins à te dérober à ma fureur. Alors il te sera facile de t'abandonner à ton desespoir , tu pourras en homme éperdu , courir ça & là & gagner enfin le bord de la Mer , y parler à tout ce que

tu rencontreras d'hommes vivants , à l'exemple de ces malheureux qui étourdirront tout le genre humain du récit de leurs infortunes , alors tu rendras compte de mes affaires à Padery ; si tu le trouve (comme je n'en doute nullement) & tu receveras de lui les instructions nécessaires pour mon évasion , tu reviendras ensuite à la Caravanne , où tu rencontreras d'abord des gens empêchez à t'apprendre de bonne foy que j'auray retrouvé le joyau qu'on t'avoit accusé faussement de

HISTORIQUE. 205
m'avoit dérobé. Tu te feras
aussi tost ramener; dans ma
côte ou je t'accorderay la
grâce deue à ton innocence.

Cette Scène fut jouée à mer-
veille, & l'Esclave fidèle en
fut heureusement quitte pour
quelques coups de bâton. Sa
fuite le garantit des autres ou-
trages dont la credulité de ses
Camarades alloit l'accabler. Il
courut à droite, à gauche, &
sur le bord de la Mer, com-
me un furieux, protestant de
son innocence aux arbres, aux
rochers qui s'offroient à son
passage. Il vit Paderia qui il

parla en gesticulant en homme désespéré ; il luy conta de la sorte son affaire , & apprit de luy tout ce que son Maistre pouvoit souhaitter d'apprendre. Enfin comme si toutes les oreilles eussent été sourdes à ses cris , il le quitta en levant les bras au Ciel , & reprit le chemin de la queue de la Caravane qui voyoit parfaitement & d'un œil de compassion , l'extrême affliction de ce miserable.

Alors il s'entendit appeler par son nom , il vit venir à luy des gens qui luy annoncerent

que la colere de son Maistre étoit appaisée , & qu'il avoit retrouvé son joyau , qu'il ne doutoit point de son innocé-
ce , que sa grace estoit sûre , qu'il se reprochoit son injusti-
ce , & qu'enfin il le redeman-
doit luy-même.

L'Esclave fut ainsi recon-
duit , comme il s'y attendoit , dans la tente de son Maistre , qui eût l'indulgence de luy pardonner les mauvais traite-
mens qu'il luy avoit fait souf-
frir. Mais ce n'étoit pas là de
quoy il étoit question , & dés-
que les mediateurs de cette

208 JOURNAL
grace furent sortis , la con-
versation changea d'objet. Il
luy apprit ce que Paderi luy
avoit dit ; & cela ne rouloit
que sur les quatre paroles que
voicy.

*Tout est prest. Qu'il parte
cette nuit sans faute. Le vent est
bon. Je l'attends.*

Cela cstant , luy répondit
Mehemet , disposons - nous
donc à partir.

En effet , entre la première
& la seconde priere de la nuit ,
il fit avertir tous ceux de ses
gens qui se trouverent en état
de le suivre ; il laissa ses gentes
&

& tout son bagage , & gagna
le bord de la Mer , où il trouva
Paderi qui l'attendoit avec sa
Chaloupe , qui le mena aussi-
tôt à bord de son Bâtiment ,
& qui à l'instant fit mettre
toutes ses voiles dehors , &
cingler du côté de l'Europe.

Je croy que le Lecteur ne
fera pas fâché de me voir en
cet endroit substituer à mon
raisonnement historique les
Lettres originales que Paderi
envoya à ce sujet à M. Desal-
leurs , qui luy avoit ordonné
positivement de luy écrire de
toutes les Echelles du Levant ;

Février 1715.

S

210 JOURNAL
& de tous les Ports où il mouil-
leroit. Ce qu'il fit à peu près en
ces termes :

Des Dardanelles le 15. Aoüst
1714.

MONSIEUR,

Vous m'avez ordonné de
vous écrire de tous les endroits
où je pourrois le faire. Quoy-
qu'il n'y ait que quatre jours que
nous sommes sortis de Constantinope,
approuvez que je vous donne
par cette Lettre une marque de mon
attention à mon devoir.

Je suis arrivé à midy icy , & j'ay aussitôt été chez M. le Consul à qui j'ay rendu vostre Lettre.

Dans le temps que nous conferions de nos affaires , on est venu le prier de la part du Dicdar de faire embarquer dans nostre Bastiment un Tholkodar du Capitaine Pacha pour le débarquer à Chio. Il a répondu que cela ne se pouvoit pas , parce que le Capitaine estoit chargé à l'avancure pour s'en aller en France. S'il nous venoit souvent de pareils gens nous demander passage , la nécessité de les refuser tous , & la crainte de ce qui en pourroit ar-

Sij

242 JOURNAL
river, ne laissoit pas de nous
embarrasser. Quoyqu'il en soit je
vais profiter d'un vent frais qui
se leve, et continuer ma route. Je
suis avec un profond respect,
Monsieur.

A Chypre, le 24. Aoüst.

MONSIEUR,

Fay en l'honneur de vous
écrire des Dardanelles le 15. du
courant, qui fut le jour de nostre
partance. Le vent estoit bon lors-
que nous mîmes à la voile; mais
deux heures après il nous devint

se contraire, que nous fûmes obligéz le lendemain de relâcher au Port Sigre à Mithilin, le 17. & le 18. Nous avons remis à la voile avec vent arrière ; mais nous l'avons échappé belle, à la hauteur de Chio. Nous avons rencontré la Patronne du Grand-Seigneur qui nous a tiré deux coups de Canon pour nous faire aller à l'obedience. Cependant le vent estant fors, j'ay jugé plus à propos de m'éloigner que de m'approcher. J'ay continué ma route, & nous sommes, Dieu mercy, arrivéz icy aujourd'huy à dix heures du matin. J'ay d'a-

bord esté chez le Consul à qui j'ay remis la Lettre dont vous m'aviez chargé pour luy. Il nous a fait beaucoup d'offres de service; il a même fait grace aux Capitaine Decuges des droits de l'Echelle. Je vais partir présentement, &c faire tous mes efforts pour me rendre à Payas le plusôt qu'il me sera possible. Je suis, &c.

A Alexandrette le 13. Septembre 1714.

MONSIEUR,

Je n'ay pas manqué de vous

écrire de Chypre le 24. du mois passé , au moment que j'allois en partir pour me rendre au plûtôt à Payas , où je suis arrivé le 27. sur le soir. J'ay mis pied à terre pour nous faire reconnoître pour François , mais bien mal m'en a pris ; car j'ay été obligé d'y dormir par la malice du Douanier , qui m'a dit que puisque nous n'avions point de Marchandises à y décharger , il avoit peur que nous ne fussions Corsaires . Il a ajouté que jamais les Bâtimens n'alloient à Payas , mais bien à Alexandrette ; je luy ay répondu que ce n'avoit pas été mon intention d'y

venir, que je m'étois égaré, & que j'avois pris Payas pour Ale-
xandrette. Enfin quelque chose
que je luy pusse dire, malgré la
perruque, & le chapeau que j'a-
vois, & le titre de Capitaine que
je portois, il m'a fait mettre à la
Tour. Le lendemain au matin il
m'a demandé si j'avois un com-
mandement, puisque je venoys de
Constantinople, je luy ay fait
voir celuy que vous m'avez
donné; alors il n'a eu plus rien à
dire. Cependant il a voulu voir
si nous n'étions pas chargé de
quelques Marchandises deffen-
duës, à quoy je ne me fais point
opposé,

opposé , parce qu'il me retenoit toujours à terre : aussi-tost avec deux Vallets du Vaivode il s'est fait mener à bord ; j'avois heureusement recommandé la veille qu'on les fit bien boire , si cela arrivoit , (ce qu'on a fait ;) parce que les Armeniens qui estoient dans le Bâtiment , & pour lesquels j'ay payé douze piastres , m'embarraffoient plus que je ne peuvent vous le dire .

Sur ces entrefaites j'ay appris que les Pelerins viendroient bientost , & sur le champ j'ay fait appareiller , après avoir seulement acheté 300. citrons , des pêches ,

Février 1715.

T

218 JOURNAL

et d'autres fréts ; je suis arrivé
icy le 28. J'y ay d'abord été chez le
Consul à qui j'ay rendu la Lettre
que vous m'aviez donné pour
tuy, et celle que vous écrivez à
M. Pollerini, Consul d'Alep, à
qui il l'a aussi-tôt envoiée par un
Exprès.

C'est icy le meilleur endroit du
monde ; mais ce rocher Payas est
un vray coupe-gorge ; et ceux
qui vous ont proposé cet endroit,
ne le connaissent assurément pas.

Je suis, etc. Je vous prie de faire sans

peine ce qu'il convient de faire, et je

vous prie de me faire savoir tout ce

qu'il convient de faire, et je

Tu es mon ami

A Alexandrette, le 29. Septembre 1714.

MONSIEUR,

Aprés avoir resté longtemps
icy à attendre des nouvelles, à la
fin nostre Messager est arrivé : il
m'a assuré que M. l'Ambassa-
deur éloit tout à fait en liberté,
ce que j'ay été ravy d'apprendre.

Hier à midy il me vint un
homme extraordinaire de sa part
pour sçavoir ce qu'il y avoit à
faire ; je luy ay donné sur le
champ toutes les instructions né-

Tij

cessaires, je luy ay fait voir l'endroit de l'embarquement, qui est à demie lieue d'Alexandrette; enfin je l'ay renvoyé pour aller luy dire que tout étoit prest, que je l'attendois cette même nuit, & que je le priois de se hâter de partir; ce qu'il a fait heureusement, Dieu mercy, puisque je viens de le recevoir à bord avec tout son monde; je mets à la voile à l'heure même selon wos ordres que je ne manqueray pas d'executer de point en point; non seulement jusqu'à ce que Dieu m'ait fait la grace d'arriver au lieu destiné, mais encore dans toutes les occasions où

HISTORIQUE.

je pourray vous marquer le profond respect avec lequel je suis

O.C.

De Modon, le 1. Octobre

1714.

MONSEIGNEUR,

Je n'ay pas manqué de vous écrire d'Alexandrette le 19. du mois passé , je vous ay informé dans ma Lettre de nos avanitures , & de l'embarquement de nostre Ambassadeur ; il me reste à vous dire que le 6. & le 7. de nostre partance nous eûmes une grosse

T iij

tempête qui nous fatigua tous,
et particulierement l'Ambassa-
deur. Le lendemain le temps se
mit au beau : il me dit qu'il
vouloit absolument aller à terre,
je luy representay le danger qu'il
pourroit y avoir, et que vous
m'aviez expressément deffendu
de toucher en aucun endroit des
Etats du Grand Seigneur ; mais
tous mes discours ne servirent de-
rien, il ne voulut jamais enten-
dre raison et il fallut le débar-
quer à la rade de la Fenizo en
Asie, où nous mouillâmes le 29.
du passé à midy ; l'eau y étant
bonne, j'en fis faire pour nostre

équipage, et je fus disposé à
 partir la même nuit, parce que
 j'appriai que deux Kaïssaux du
 Grand Seigneur étoient sortis
 depuis deux jours du même lieu.
 Je fis mât à la voile à deux
 heures après minuit, le même
 jour nous nous enouvrâmes vis-à-
 vis du Cacama avec très peu de
 vents vers le midi nous apperçû-
 mes quatre Kaïssaux Turcs
 mailliez aussi Cacamo. Je vous
 laisse à penser, Monsieur,
 l'horrible embarras où nous jetta
 cette découverte, que le vent qui
 nous éroit contraire rendit encore
 plus effrayante pour nous; je nins

T iiiij

alors un petit Conseil entre le Capitaine, le Pilote, le Maître et moi; & je conclus que pour leur épargner la peine de nous croire nisier, nous devions faire semblant de les vouloir approcher jusqu'à ce que la nuit nous aidât à nous tirer d'affaire. Vers les cinq heures du soir ils reconnaissent à nostre manœuvre que nous avions envie de les tromper, aussi soit-ils nous tirerent un coup de canon, un moment après un second, & un troisième; alors nostre Capitaine effrayé, des que si nous n'allions pas à eux, ils alloient venir à nous, & que s'ils nous abordaient,

ils nous émangleroient tous. Je m'opposay fortement à son avis, parce qu'il ne me convenoit nullement de le suivre; je luy dis au contraire qu'il n'avoit qu'à relâcher en plein Canal, que la nuit étoit venue, que le vent étoit changé, que nous marchions bien, & que le lendemain s'ils s'avisoient de nous suivre, ils nous auroient perdu de vue; ce qu'il fit; ne pouvant faire autrement. Je fus dans cette occasion obligé de nostre salut à ma fermeté. Le vent se fortifia pendant la nuit, & continua si favorablement que nous reconnûmes au bout de trois

jours le Royaume de Candie. Mais comme nous avions un grand Canal à passer, et que nos provisions commençaient à nous manquer, nous avons été obligés bien de relâcher icy pour y prendre tout ce qui nous seroit nécessaire, afin de ne point faire paraître Ambassadeur ni son monde. Tous ses gens, luy compris, font le nombre de 18. hommes; ils mangent tous bien, ils ont bon appetit, et ne crainquent point la Mer.

J'ay acheté icy des moutons, des poulets, et autres rafraîchissemens, et sur tout de belle farine pour luy faire faire des poupes.

par ses gens, car jusqu'aujour-
d'buy il n'a pas gousté de nostre
pain ; il a mangé de celuy qu'il
avoit apporté de son Pays, & il
m'a juré qu'il n'avoit pas non
plus gousté de celuy des Turcs.
Je feray, Monseigneur, tout mon
possible pour le contenir jusques
à Marseille selon les ordres que
j'en ay receus de vous. Il est ravi
de se voir embarqué, & tous les
jours il rend graces à Dieu, & à
vous des bons offices que vous luy
avez rendus. Je luy ay compté
tout ce que vous aviez fait pour
l'amour de luy lorsqu'il étoit en
prison, & que vous n'aviez rien

oublié pour luy procurer son élargissement ; il en tombe d'accord, & dix fois le jour il me dit : Je n'oublieray jamais Monsieur l'Ambassadeur de France , ni ses biensfaits , & la premiere fois que je verray Sa Majesté , je ne pourray pas m'empêcher de parler de luy , & de luy dire qu'il n'appartient qu'à Sa Majesté l'Empereur de France , d'avoir des Sujets , & des Ministres de la sorte.

Il vous écrit en particulier , Monsieur , une Lettre que vous receurez pour vous , avec une autre pour l'envoyer en son

Pays. J'adresse les Presentes à M.
Goujon, Consul de France à Na-
poly de Romanie. Je suis, &c.

De Marseille, le 10. Novembre.

1714.

MONSIEUR,

Je continuë à vous écrire sui-
vant vos ordres, que nous arri-
vâmes le huit d'Octobre à
Malthe, où le vent contraire
nous obliga de relâcher ; que
nous en partîmes le 12. après y
avoir esté tres-bien receus, & y
avoir pris des rafraîchissements

230 JOURNAL

pour continuer nostre route , qu'à cent cinquante mille de Marseille le vent nous obligea encore une fois de relâcher à la coste de Sardaigne , que nous mouillâmes à Portoconté , où je pris de nouvelles provisions aussi bien qu'à Malibé pour M. l' Ambassadeur.

Le 21. nous partîmes dudit Portoconté , & nous arrivâmes icy graces à Dieu , le 23. Le même jour après que j'eus envoyé à M. Arnoul la Lettre que vous m'aviez donné pour luy , M. l' Ambassadeur débarqua aux Infirmeries ; aussitôt M. l' Intendant envoya deux de ses Officiers luy

HISTORIQUE. 231
faire compliment de sa part , & ordonna en même temps qu'on portât aux Infirmeries tout ce qui seroit nécessaire pour luy , & pour son monde . Deux jours après Messieurs les Consuls furent le voir , & luy portèrent le Present accoutumé ; le 28. il fit son entrée dans la Ville : le même jour M. l'Intendant luy envoya le Prevost avec ses Officiers & Archers à cheval , trois Carrofes , un à six chevaux , & deux à quatre , avec lesquels M. de Beauvais Commissaire des Galeries fut le recevoir au Port ; il n'avoit alors avec luy que moy , & deux

232 JOURNAL
de ses Officiers, dans l'un paroie
son Epée, & l'autre sa grande
Pipe ; nous passâmes sous le Bul-
can où estoit la Reynne d'Espagnie
qui fut bien aise de voir un Am-
bassadeur Persan en France. Il
estoit magnifiquement habillé à la
Persienne, il fut loger à la mai-
son de M. de Cartigny, où quatre
Archers montent tous les jours la
garde à sa porte. Le 31. nous fî-
mes prendre les Prefsens qui étoient
dans la maison où demeuroit l'Ar-
menien qui les avoit apportez. Ils
étoient dans un coffre de fer & ce
coffre étoit enfermé dans un cabi-
net dont l'Armenien avoit les
clefs. M.

1. M. l'Amiral pour faire honneur aux Présents du Roy de Perse, envoia les mêmes trois Carrofes avec une Chaise magnifique, le Prevost, ses Officiers, ses Archers, deux Principaux Officiers de l'Ambeffadeur, l'Armenien, & moy, pour les apparter en Cérémonie dans la maison de M. de Cartigny. Pour cet effet, nous tirâmes le coffre de la maison de l'Armenien; nous montrâmes dans un grand Carroffe, & la mîmes sur nos genoux. M. l'Ambeffadeur vint le recevoir hors de la porte : dès qu'il vit ce coffre, il se prosterna les mains.

Février 1715.

V.

croisées devant ce dépôt qui luy avoit été confié de la part de l'Empereur son Maistre ; il pleura de joye en le considerant , & enfin il s'écria qu'il étoit trop content de son sort , & qu'il oublloit tous les perils où il avoit été exposé , puisque Dieu luy avoit fait la grace de revoir les Presents de l'Empereur son Maistre , & de les remettre en ses mains pour les porter au grand Empereur de France , qui reluit sur la terre , comme le Soleil reluit au monde : De plus , dit-il , au Prevost , & aux Assistans , scachez , Messieurs , que je n'ay l'obligation

HISTORIQUE. 235
de ce bonheur qu'à M. l'Am-
bassadeur qui est à Constantinople; qu'il m'a tiré des mains
des Turcs; qu'il m'a donné toutes sortes de secours; qu'il
m'a procuré le Bâtimen^t qui
m'a amené icy; qu'il m'a don-
né le * Drogment que voila;
& qu'il avoit chargé de ses or-
dres, qu'il a bien executé,
puisqu'il m'a enlevé au milieu
de dix mille hommes, & qu'il
m'a enfin amené icy. Il entra
alors en sa chambre avec son Pre-
sent, & aussitôt il fut jeter au
peuple 300 ou 400 piastres en
* Drogment vous dire Interprete.

Vij

286 JOURNAL
monnayé par des fenestres de son
Appartement. Je l'avois fait faire.
J'oublieais à vous dire, Mon-
seigneur, que lorsque nous fî-
mes aux Infirmeries, il fut venir
Agoubekant, l'Arménien qui a
euoii été chargé des Présents à Eri-
wan, & qui étoit arrivé un mois
avant nous à Marseille; il le tra-
ita de traître & d'infidèle, & luy
fu les mauvais traitemens qu'il
jugea à propos de luy faire sur des
soupçons bien ou mal fondez,
dont le détail vous estinutile; il
luy ordonna ensuite de luy apor-
ter cinq paquets qui luy apparte-
noient, & qu'il luy enuoit remis

est baser. L'Armenien les fit ap-
porter en effet sur le champ, mais
au contraire de plus il y manquoit bien
des chevets; il demanda à l'Arme-
nien, d'où venoit ce defordre, et
qui les avoit décachetez, l'Arme-
nien lui répondit, que c'estoient les
Intendans de la Sancé. Comment,
dit-il, alors, transporté de colere,
en ouvre donc icy les hardes des
Ambassadeurs, et se souignant
du costé de quelques François qui
estoient là, il leur dit: Lorsque
vous Envoyez, quels qu'ils
soient, viennent en Perse
chargez de toutes sortes de
Marchandises, s'avisez-en on

jamais de les visiter ; j'ay perdu tout mon équipage ; j'ay exposé ma vie cent fois pour m'acquitter d'une commission aussi dangereuse : il ne me restera plus que cinq petits paquets qu'on a encore bien de la peine à apporter icy , & on les ouvre ! on aura sans doute ouvert les présents aussi , je veux les voir ; en un mot je veux qu'on me les apporte .

Le R^eve^rdit qui étoit présent , fut chargé du soin de rapporter toutes ces choses à M. l'Intendant , qu'il lui envoia et dix qu'il étoit surpris de ce qu'il avoit trouv.

ué ses bardes ouvertes, qu'il n'en avoit aucune connoissance , qu'il alloit s'informer s'il étoit vray qu'on eût eu cette audace , et qu'auffuoist il luy rendroit justice ; qu'à l'égard des Presénts il ne jugeoit pas à propos de les luy envoyer ; mais que dés qu'il auroit fait son entrée dans la Ville , il en seroit le maître. Il fut content de cette réponse.

Cependant M. Arnoul envoia chercher les Intendants de la Santé qui lui demanderent à se justifier de la calomnie qu'on leur imputoit. Il les envoya en même temps à l'Ambassadeur , à qui ils dirent

240 JOURNAL
en présence de l'Armenien qu'ils
n'avoient jamais songé à visiter
ses paquets. L'Armenien décon-
certé avoua alors que c'étoit lui
quiles avoit decachetez de peur des
vers. L'Ambassadeur fut satis-
fait de ces Messieurs, & leur fit
compliment ; mais l'Armenien
n'en fut pas quitte au même prix.
Je continuèray, Monseigneur,
à vous écrire tout ce qui se passe-
rà en France au sujet de nostre
Ambassadeur. Je profiteray de tou-
tes les occasions qui se presenteront
pour vous en donner des nouvelles,
c'est la seule marque que je puisse
vous donner de mon attachement,

G

en de profund' respect avec lequel
je fais, & je m'assure que
J'ay critiqué la lecture de
ces Lettres pouvoit contribuer à détruire une infinité
de mauvais discours qu'on a
débité dans le monde, & cette
consideration m'a détermi-
né à les donner telles, à peu
près que j'eus les moyens.
J'aurois été quitte de ce soin,
& j'aurois suivi ce Journal
simplement en Historien, si je
n'avois pas regardé ces Orig-
inaux comme un sûr moyen de
remettre du moins dans les es-
pris prévenus, le sens com-

Février 1715.

X

242 LE JOURNAL
m'en qui doit y être, Je seray
content de l'usage que j'ay fait
de ces Lettres, si elles ont le
succès que j'en espere; en-
tendant je procederay, comme
je l'ay entrepris, à la conclu-
sion de cette Histoire.

Quelques jours après que
l'Ambassadeur de Perse fut en-
tré dans Marseille, M. Arnoul
Intendant des Galères du
Roy, & dont toute la Fran-
ce connoît le merit, & Ma-
dame l'Intendante son Epouse
accompagné de toutes les
personnes de distinction de la
Ville, furent le visiter dans la

maison de M. de Cartigny, Inspecteur Général des Galeries, chez qui il a logé pendant son séjour à Marseille. Il les reçut avec tant de politesse & d'esprit, que tout le monde fut charmé de ses discours, & de ses manières, quoique soit différentes des nôtres.

Mais le François a communément cela de particulier, que ce qui n'est pas à la mode, luy paroît tout à fait extraordinaire, & ce qu'il trouve extraordinaire luy paroist ridicule. Curieux aujourd'hui à l'excès, de ce qui le débûtera par-

faiteme^tnt demain, il croit que la bigearrerie de son goû^t, suffit pour autoriser les caprices de son inconstance. Tel est le sort de toutes les nouveautez en France, on se dérompe cependant à la fin; mais on n'y mérite les suffrages du Public, qu'après avoir encouru toutes les disgraces de la censure.

Ge que je viens de dire a son application; mais il est inutile d'en faire ici un détail que tout le monde fçait; & d'autres soins s'occupent. M. l'Incendia^t après avoir

HISTORIQUE. 44

donné tous les ordres qu'il crût nécessaires pour la commodité de l'Ambassadeur de Perse , & pour la seureré de ses Présents, qu'il avoit confiez à la garde du sieur des Mairais Exempt de la Prevôce des Galeres de Marseille , ne songea plus qu'à luy procurer des plaisirs qui pussent le dédommager des fatigues , & des perils de son voyage ; toutes les Dames & tous les Officiers de la Ville y contribuèrent , par tous les divertissemens qu'on pût imaginer. Les festins , les danses ; les promenades , les

PAR JOURNAL
spectacles & les assemblées ne
furent point épargnez ; tous
enfin s'animé pour luy faire
des fêtes agréables.

Il y avoit alors à Marseille
un Chaoux du Grand Seigneur,
qui fut témoin des honneurs
que recevoit tous les jours
l'Ambassadeur de Perse. Il se
trouva justement logé à quatre
pas de sa maison. Il appris
qu'il devoit retourner dans peu
de jours à Constantinople, &
il ne voulut pas le laisser partie
sans le voir. Il l'envoya cher-
cher par un de ses Domesti-
ques qui le luy amena sur le
champ.

et M^e dominois-^{me} un bien...
 dit il, dés qu'il le vit? Non,
 Seigneur, loy répondit l'autre
 erc, mais j'ay ouy parler de
 vous. Hé bien, ce prie il, puis-
 que tu sçais que je suis échuy
 qu'en nommoit à Constanti-
 nople Kadgi Mchemet, va di-
 rade ma part à ce malheureux,
 à ce fils de Pecheur, à ce chien
 de Mchemet Aga grand Doua-
 nier, que j'eus n'étois ni Mar-
 chand, ni Pelerin, qu'il est la
 cause que j'ay perdu cent
 bourses; mais que si Dieu me
 fait la grâce de retourner en
 Cinguanne mille francs.

Perse , je veux faire cloüer les
yeux à cinq de ces de vos March-
ands . Avons-nous la Paix ou
la Guerre avec vous ? Nous a-
vons la Paix , Seigneur , repris
le Chaoouz en tremblant . Cela
étant , luy dit-il , quel mal y
avoit-il que je fusse Ambassa-
deur ici ? m'y envoyoit-on
pour vous faire ? j'y viens re-
nouveler une ancienne amitié
qu'il y a entre l'Empereur de
France & le mien , & vous nous
opposez à mon passage , vous
m'enfermez dans vos prisons ,
vous tourmentez mes Domes-
tiques , & vous pillez mon

bitin ! Je vous reconnais mal à
heurteux, fils de Pechoues, à
ces marques d'infidélité. Je suis
le maître de se trancher la tête ;
mais cela ne seroit pas juste.
Tu n'es point dans nos Etats,
Et je suis sur les Terres de nos
amis, chez qui je ne voudrois
pas violer les droits de l'hos-
pitalité qu'ils s'accordent. Si-
gneur, lui dit le pauvre Chaoux
bien effrayé, c'est le grand
Douanier, qui est seul cause de
vostre malheur, ne vous ca-
prenez pas à moy, je n'y ay
aucune part. Non, non, re-
prit-il, je ne m'en prends pas

296 JOURNAL
à soy non plus ; mais dis lui
seullement ce que tu veux d'en-
tendre. Salut de ma part le
Chaoux Bachy, c'est un fort
bonhôte honnête, & l'ami
Cheleby quo je considère fort.
Je te donnerai des Lettres pour
eux, revues les cherches avancé
de partie. Aujdh est malade.

Le Chaoux luy promit de
n'y pas manquer ; mais il se
garda bien d'en rien faire, & il
ne fut pas pluôt hors de sa
maison, qu'il jura de n'y pas
mais rentrer.

M. de Beauvais, Commiss-
aire Ordonnateur, & plusieurs

Officiers de Marine furent témoins de cette conversation ; qui fut suivie après le dîner, d'une Cavalcade à Mazargue.

M. l'Intendant avoit, dès le commencement, eu soin de luy faire donner des chevaux qu'il fit harnacher à la Perseigne, & qui luy servoient tous les jours à s'aller promener par tout où il jugeoit à propos, tantôt dans la plaine de S. Michel, & tantôt à Mazargue, où il fut trois fois, & où il mit tous les Païsans & toutes les Païsanes en train de danser des rigaudons & d'autres danses

252. JOURNAL
du Païs. Ces fêtes étoient tou-
jours suivies, ou de grands re-
pas, ou de collations magni-
fiques, qui finissoient ordinai-
rement par des Présents de pie-
ces d'étoffe, ou d'argent mê-
me qu'il donnoit de bonne
grâce à ceux & à celles qui lui
plaisoient.

Sur ces entrefaites la Cour
envoya M. de S. Olon à Mar-
seille, pour luy faire de la part
du Roy, les honneurs de la
France, & pour l'amener jus-
qu'à Paris. Quelques jours
aprés son arrivée, il réglâ l'or-
dre & la cérémonie du voyage;

& le vingt-trois Decembre m^{le} sept cent quatorze il sortit de Marseille precedé d'un Détachement de Cavalerie du Régiment de la Reine, suivi des Gardes de M. le Comte de Grignan. Les Gardes & le sieut des Marais leur Exempt autour du brancard où estoient les Présents qui estoient portez par deux mules. Les Officiers, Massiers, & autres gens de la Maison de l'Ambassadeur devant & au tout de sa personne. La Marchaussée de Provence s'estant avancée sur le chemin d'Aix à Marseille, se fit ybit

234 JE FOURONTAII H
audre Ambassadeur, à mesme
qu'il passoit , & marcha après
luy.

Il fut couchet à Aix , & le
lendemain à Lambez , où Ma-
dame de Simiane & tous les
principaux de la Ville furent le
voir. Il leur donna le Caffé &
les pria de danser , ce que Ma-
demoiselle de Simiane fit de
bonne gracie.

De Lambez à Orgon.

D'Orgon à Avignon.

D'Avignon à Orange , où
il reçut la visite des Messieurs
& des Dames de la Ville , à qui
il donna le Thé & le Caffé , &

qu'il pria de danser, & ce qu'ils firent.

D'Orange à Pierre-Lastic
et De Pierre-Lastic à Monte-
lunar,

De Montelunar à Orial.

D'Orial à Valence, où la
Garnison se mit sous les armes
& monta la garde chez luy,

De Valence à S. Vallier.

De S. Vallier à Vienne, où
la Garnison luy fit les mêmes
honneurs qu'à Valence, & où
il reçut les Dames & les Mes-
sieurs à qui il donna le Thé &
la Caffé, & qu'il pria de danser
à l'ordinaire.

De Vienne à Lyon, où il reçut toutes sortes d'honneurs, où il fut visité l'Eglise de Saint Jean dont il fit sonner la grosse Cloche. Il demanda aussi à voir la Maison de Ville, mais il vit une si grande affluence de monde le jour qu'il avoit choisi pour cette Cavalcade, qu'il n'y voulut pas entrer. Il y séjoutna quatre jours. Il est bon de remarquer, & de dire en passant, qu'il faisoit des présents de pieces d'étoffe & d'argent même dans tous les lieux où on le recevoit à sa fantaisie.

Dc

HISTORIQUE. 257

De Lyon à la Bresle.

De la Bresle à Tarare.

De Tarare à S. Syphorien.

De S. Syphorien à Roüant.

De Roüane à la Pacodiére.

De la Pacodiére à la Palisse.

De la Palisse à Varenne.

De Varenne à Moulins, où il séjourna , & où il donna à plus de quarante personnes de distinction de la Ville un repas magnifique à la Persienne , & à la Françoise.

De Moulins à S. Pierre le Moustier.

De S. Pierre le Moustier à Nevers.

Février 1715. Y

218 JOURNAL

De Nevers à la Charité.

De la Charité à Caunes.

De Caunes à Neuville.

De Neuville à Briare.

De Briare à Montargis.

De Montargis à Nemours.

De Nemours à Melun.

De Melun à Charenton,
où il arriva le vingt-six Janvier
de la présente année. Il y des-
cendit dans la maison de M.
Dyonis, où on avoit eu soin
de luy préparer toutes les com-
moditez imaginables.

A l'exception de quelques
circonstances, tous les Lecteurs
sont en cet endroit presque

HISTORIQUE. & sa
missable p[er]mission que moy,
du reste des choses, qui con-
cernent l'Ambassadeur de
Perse; & chacun sait qu'il
n'y a ni Curieux, ni Curieuses
à Paris qui n'ait été le voir à
Charenton, & prendre sa part
des festes, de la musique, & des
liquors dont il y regaloit tous
le monde. Il y séjourn[e]a treize
jours; & le surlendemain de
son arrivée, M. le Baron de
Bressuire, Introducteur des
Ambassadeurs & Princes Etran-
gers, y alla luy faire un Com-
pliment, de la part du R[oi];
l'honneur que Sa Majesté ne fait

Y ij

à l'ÉTAT JOURNALIER
que très-pacifiques & dans des
occasions singulières, il n'y a
de Louvoicy mot pour dire
L'Empereur de France, mon
Maître, le plus grand, & le
plus pieux des Empereurs Chré-
tiens, le plus magnifique des Roi
de l'Europe, le plus puissant en
guerre tant sur la Terre que sur
la Mer, toujours invincible, l'a-
mour de ses Peuples sage modèle
parfait de toutes les vertus
Royales, m'envoie, Monsieur,
vous faire un Compliment de sa
part, & se réjouir de votre ar-
rivée auprès de Paris, la Ca-
pitale de son Empire, la plus ri-

HISTORIQUE. nde
chez la plus superbe des Villes
de la partie du monde que nous
habitons. Il sait que l'Empereur
nostre Maistre, est le plus magni-
fique, est le plus puissant Empe-
reur de l'Orient, & il est per-
suadé qu'ayant à sa Cour autant
de Personnages illustres qu'il en a,
il vous a choisi entre eux comme
un Sujet d'un mérite distingué,
& capable d'estre le lien de l'u-
nion de deux si Puissants Monar-
ques ; il vous donnera, Monsieur,
en toutes occasions des marques de
l'estime, & de la considération
qu'il a pour un Ambassadeur qui
vient de la part d'un si grand Em-

262 JOURNAL
pereut. Pour moy, Monsieur, je
regarde comme un bonheur d'etre
le prenier à qui il n'a ordonné de
vous venir complimenter de sa
part; j'iray au sortir de cette con-
ferente luy rendre compte de l'ex-
ecution de ses ordres, & en
prendre de nouveaux pour vostre
entrée à Paris; & vostre audience
à la magnifique Cour de Sa
Majesté Imperiale.

Le sept: de ce mois M. le
Maréchal de Matignon & M.
le Baron de Breteüil allerent
le prendre à Charenton dans
le Carrosse du Roy suivi de
ceux des Princes & Princesses

de la Maison Royale, & l'amer-
tent dans ce Carrrosse, jusqu'à
l'entrée du Fauxbouy S. An-
toine, où ils descendirent dans
la maison de M. Titon de
Villegénov qui les receut, &
les regala avec toute la déli-
catesse, l'abondance & la ma-
gnificence imaginables. Après
le diner, ils montèrent tous
trois à cheval, & entrerent
dans Paris dans l'ordre qui
suit.

La Compagnie des Inspec-
teurs de Police à cheval unifor-
mément habillée, marchoit à
la teste de tout.

A la distance de 30. ou 40.
pas le Carrrosse du Baron de
Bréteuil, & ceux du Maréchal
de Maignon.

Un Brancar porté par deux
mulets du Roy, sur lequel é-
toient les Présents que l'Amba-
ssadeur apporte au Roy de
la part du Roy de Perse : de-
vant & derrière ce Brancar
huit Trompettes de la Cham-
bre du Roy à cheval, douze
chevaux de main des deux Ecu-
ties du Roy, magnifiquement
harnachez & menez par des
Palefreniers de la livrée de Sa
Majesté.

Quatre

Quatre chevaux de Sa Majesté avec des harnois à la Persienne & menez en main par des Persans.

Dix Persans ou Armeniens à Cheval portant haut de tierces fusils appuyez sur la cuisse.

Deux Armeniens chargez du sein des Presens du Roi de Perse.

Deux Pages de l'Ambassadeur, son Maître des Cérémonies, & son Secrétaire, l'Interprète.

L'Ambassadeur sur un cheval harnaché à la Persienne avec le Maréchal de Matignon à sa droite, & le Baron de

Février 1715. Z

Breteüil à sa gauche marchant tous trois de front.

Les Laquais Persans & Armeniens de l'Ambassadeur autour de son cheval ; ceux du Maréchal & du Baron de Breteüil à costé de leurs chevaux.

L'Ecuyer de l'Ambassadeur portant l'Etendart du Roy de Perse , marchant immédiatement derrière luy avec un Page qui porroit le sabre de l'Ambassadeur appuyé sur sa cuisse. Tous les chevaux qui ont servi à cette Entrée étoient des Ecuries du Roy.

La marche étoit fermée par

le Carrosse du Roy , par ceux
de Madame la Duchesse de Ber-
ry , de Madame , de M le Duc
d'Orleans , de Madame la Du-
chesse d'Orleans , de Madame
la Princesse , de Madame la
Duchesse Doüairiere , de M. le
Duc & de Madame la Duches-
se , de Madame la Princesse de
Conty Doüairiere , de M. le
Prince , & de Madame la Prin-
cesse de Conty , de M. le Duc
& de Madame la Duchesse du
Maine , de M. le Comte de
Toulouse , de Madame la Du-
chesse de Vandôme , & par ce-
luy de M. le Marquis de Tor-

Z ij

168 JOURNAL
cy, Ministre & Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.

Le 19. de ce mois, M. le Maréchal de Matignon & M. le Baron de Breteüil , allerent dans le Carrosse du Roy le prendre à l'Hostel des Ambassadeurs , pour le conduire à Versailles. Toute sa suite fut montée sur des chevaux de la grande & de la petite Escutie , comme le jour de son entrée : l'Estendart de Perse marchoit à costé du Carrosse : les douze Fusiliers de l'Ambassadeur aussi à cheval le fusil haut le precedoient : le Présent du Roy

de Perse estoit porté dans un autre Carrosse , par le sieur Agoubehan , Armenien , à qui la clef en avoit été confiée à Erivan : le Carrosse du Roy s'arresta dans l'avenue de Versailles , chez le sieur Bontemps , premier Valet de Chambre du Roy , & Gouverneur du Palais des Thuilleries , qui avoit fait préparer toutes sortes de rafraîchissements pour l'Ambassadeur & pour sa suite ; le cheval que l' Ambassadeur devoit monter l'y attendoit , avec des chevaux frais , pour toute sa suite , ainsi que les Trom-

270 JOURNAL
pettes du Roy destinez pour
accompagner sa marche , qui
se fit en cet ordre , jusques au
Chasteau. Le Carrosse du Ba-
ron de Breteüil , precedé de
trois de ses domestiques à che-
val : les deux Carrosses du Ma-
rëchal de Matignon , precedez
de même : douze chevaux de
main des deux Escuries du
Roy magnifiquement harna-
chez & menez par des Pale-
freniers de Sa Majesté : quatre
chevaux du Roy avec des har-
nois à la Persienne , & menez
en main par des Perlans : les
douze Fusilliers à pied , por-

tant haut leurs fusils : plusieurs domestiques de l'Ambassadeur à cheval : le Secrétaire à la conduite des Ambassadeurs : le Moula de l'Ambassadeur ou Docteur de sa Loy : son Trésorier : le Page qui porte sa pipe : les huit Trompettes de la Chambre du Roy : Agoubéhant aussi à cheval , & portant sur ses deux mains , le Present & la Lettre du Roy de Perse enveloppez dans une étoffe de soye à fleurs d'or : le Maistre des Ceremonies de l'Ambassadeur , & l'Interprète à costé de luy : l'Ambassadeur

272 JOURNARLI
sur un cheval du Roy har-
ché à la Perſeſſne : le Maré-
chal de Matignon à ſa droite,
& le Baron de Breteüil à ſa ga-
che, marchant tous trois de
front : les Valets de pied Per-
ſans & Armeniens de l'Ambaſſadeur, autour de ſon che-
val : la livrée du Maréchal de
Matignon & celle du Baron
de Breteüil à côté de leurs
chevaux : l'Eſcuyer de l'Ambaſſadeur à cheval, portant
l'Estendart du Roy de Perſe,
marchoit immédiatement der-
rière luy, avec un Page qui por-
toit le ſabre de l'Ambaſſadeur,

appuyé sur sa cuisse : le Carrrosse du Roy fermoit la marche. Les Fusiliers de l'Am-
bassadeur laissèrent leurs armes
à la grille de l'avant-court du
Chasteau ; & continuèrent de
marcher sans armes. L'Ambas-
sadeur trouva dans l'avant-
court les Gardes Françaises &
Suisses , au nombre de deux
mille hommes sous les armes ,
les tambours appellant : son
Escuyer laissa l'Estendard de
Perse en dehors de la porte de
la cour du Roy , où l'Ambassa-
deur trouva les Gardes de la
Porte & de la Preyoste aussi ca-

haye & sous les armes : elle étoit remplie d'une si grande multitude de personnes, que les Gardes eurent bien de la peine à faire faire place pour la marche qui se fit autour de cette cour, à la veue des fenestres de Sa Majesté. A onze heures, l'Ambassadeur accompagné du Maréchal de Matignon & du Baron de Bretcül, traversa la cour à pied, pour aller à l'Audience du Roy par le dégré, qui conduit au grand appartement de Sa Majesté. L'Ambassadeur ayant que d'y aller, mit son sabre à son

costé : il portoit outre cela un
grand poignard dans un étuy
d'or à sa ceinture , qu'il n'est
permis qu'aux Seigneurs qui
sont Officiers du Roy de Per-
se de porter . Le Secrétaire à
la conduite , marchoit à la
tête du cortège , & Agou-
behant portant sur ses mains
le Present découvert & la Let-
tre du Roy de Perse , précédé
des huit Trompettes du Roy ,
marchoit immédiatement de-
vant l'Ambassideur : il fut re-
ceu au bas de l'Escalier , par
le Marquis de Dreux , Grand
Maître des Cérémonies , & par

le Sieur des Granges, Maistre des Ceremonies, les cent Suisses éstant sur l'escalier en habit de ceremonie, la hallebarde à la main : à la porte de la Salle des Gardes en dedans il fut receu par le Duc de Noailles, Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps, qui estoient en haye & sous les armes : ce fut là que l'Ambassadeur prit la Lettre des mains d'Agoubehant, & la porta jusqu'au Thron du Roy : elle estoit dans un sac de brocard d'or d'environ un pied & demi de longueur. Le

Throne de Sa Majesté élevé de huit marches , estoit au fond de la gallerie de son grand appartement , en sorte que l'Ambassadeur arrivant par la porte qui est à l'autre bout de la gallerie , apperceut en entrant Sa Majesté assise sur son Throne , ayant auprès d'elle Monseigneur le Dauphin , & tous les Princes de la Maison Royale : Sa Majesté avoit un air si grand , & si majestueux , que l'Ambassadeur en fut beaucoup plus frappé , que de l'éclat des piergeries de la Couronne dont l'habit de Sa

Majesté estoit couvert : ce fut là qu'il commença son premier salut. Sa Majesté en même temps se leva, & osta son chapeau : la foule des Courtisans estoit si grande, que malgré la vaste étendue de cette gallerie, l'Ambassadeur fut long temps sans pouvoir approcher du Thrône, & fit son dernier salut, en y abordant, & monta jusques sur le haut du Throne : le Maréchal de Matignon, le Duc de Noailles, le Marquis de Torcy, & le Baron de Breteüil y monterent aussi. L'Ambassadeur

en approchant du Roy, remit d'abord la Lettre du Roy de Perse entre les mains de Sa Majesté, qui la remit aussi tost entre les mains du Marquis de Torcy. Sa Majesté se couvrit; & après que l'Interprete luy eut expliqué ce que l'Ambassadeur disoit, & dont voicy les propres termes :

C O M P L I M E N T
de Monsieur l'Ambassadeur de Perse; interprété & prononcé par le Sieur Paderi au Roy.

S I R E,

L'Empereur mon Maistre qui est

au service de Dieu & observateur
de la Loy du Grand Propbete, m'a
envoyé exprés, moy qui suis son
esclave, au service de Vostre Ma-
jesté, pour demander à Dieu la
continuation de sa santé, en même
temps augmenter & renouveler
l'ancienne amitié. Il m'a ordonné
de fortifier les fondements de cette
alliance, de la maniere que Vostre
Majesté souhaitteroit. De plus j'ay
ordre de donner satisfaction, en
tout ce que Vostre Majesté peut de-
sirer & de l'executer, pour ce qui
regarde encore quelques affaires
que Vorste Majesté a souhaitté.
Vostre esclave, SIRE, a ordre de la
part de son Empereur de luy donner
route la satisfaction qu'un fils doit
donner à son Pere puisqu'il consi-
dere Vostre Majesté comme son propre
Pere,

Pere; de plus SIRE, Elle peut estre assurée qu'il ne rompra jamais de son costé, le traitté ny le noble seing Signé, à moins qu'il ne provienne de la part de Vostre Majesté.

J'espere aussi que Dieu me fera la grace d'executer les ordres que Vostre Majesté me donnera icy; maintenant que j'ay le bonheur de la voir dans son Trone de gloire, je sens que c'est bien peu de chose d'avoir tant pâti pour le service de deux si grands Empereurs.

Que Dieu conserve à jamais Vostre Majesté sur son Throne éclatant; qu'il confonde toujours ses ennemis leur fasse ressentir la peinture de son bras redoutable, & v'il tuy plaise donner à Vostre Majesté & à mon Empereur une Février 1715. Aa

Paix profonde. Que Dieu le veuille.

Ce discours fini, Sa Majesté osta son chapeau, & l'Ambassadeur sortit du Thrône. Quand il fut sur la dernière marche, il prit le Present du Roy de Perse de la main d'Agoubéhant, le remit entre les mains du Marquis de Torcy, & fit un salut au Roy; la même foule qu'il avoit trouvée en abordant au Thrône, l'empêcha d'en faire davantage, & on eût bien de la peine à la percer pour arriver au bout de la galerie, où d'un côté il y avoit des gradins remplis des Dames de la Cour. Il fut ensuite conduit à l'audience de Monseigneur le Dauphin, à qui il fit le Compliment qui suit:

C O M P L I M E N T
de l'Ambassadeur de Perse à
Monseigneur le Dauphin.

MONSEIGNEUR,

Je prie sa Divine Majesté qu'il veuille vous conserver, qu'il augmente vos jours & vos années ; que vous deveniez beaucoup vieux, que vous imitez vostre grand Pere, ce grand Empereur, à qui Dieu donne longue vie, afin qu'il puisse vous donner l'éducation nécessaire pour gouverner son Empire autant que celuy de ce grand Empereur, que Dieu le fasse.

Si j'osois prendre la liberté, Monseigneur de me prosterner pour vous baisser la main, je le ferois

Aa ij

avec beaucoup de respect & mats celiuy que j'ay pour vostre personne sacrée, est si grand que je n'ose m'en approcher de si près; c'est le seul motif qui m'en empêche. Que Dieu augmente vos jours & vous fasse vieux.

Cependant il luy baixa la main, & se retira.

Aprés que luy & toute sa suite eût été traité par les Officiers du Roy, il partit & fut reconduit à l'Hôtel des Ambassadeurs, par le Baron de Breteüil, dans le Carrrosse de Sa Majesté, sans faire à cheval la même marche qu'en arrivant, à cause de la pluye.

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 01375 3234

Digitized by Google